

Ottawa: hausse des paiements aux provinces Québec: en cas d'échec, une double taxation

Si M. Lesage revenait les mains vides?

par Marcel THIVIERGE

OTTAWA — "Je suis optimiste par nature et il me faudrait un dur coup pour me faire perdre mon optimisme", a déclaré le premier ministre du Québec en sortant, hier midi, de la séance plénière de la conférence fédérale-provinciale.

Certains observateurs ici sont loin de partager cet optimisme. On va jusqu'à interpréter la déclaration vague de M. Pearson sur les accords fiscaux comme une intention du fédéral de s'en tenir, pour le moment, à l'entente actuelle quant au partage des impôts.

La délégation du Québec n'affiche pas un tel pessimisme. Elle est convaincue qu'on en viendra d'une façon ou d'une autre à un accommodement. Il est évident que M. Lesage ne peut retourner à Québec les mains vides ou du moins sans l'assurance d'obtenir satisfaction d'ici peu.

Si le fédéral ne cédait que dans le domaine de la péréquation en basant celle-ci sur la province la plus riche, le Québec obtiendrait quelque 330 millions.

C'est mieux que rien. Ce sera une demi-satisfaction. Voir page 8: Si M. Lesage

OTTAWA — Le gouvernement fédéral est prêt à hausser les paiements de péréquation aux provinces avant le prochain exercice financier; mais il ne leur a fait encore aucune proposition concrète quant au partage fiscal.

D'autre part, de source officielle, on apprend que si le Québec ne retire pas de la présente conférence au moins \$70 millions de plus, le gouvernement provincial se verra forcé d'imposer une double taxation.

C'est ce qui ressort des négociations qui se poursuivent depuis 48 heures entre les premiers ministres des provinces et du Canada.

M. Pearson a annoncé hier à ses collègues qu'il consentait à hausser les paiements de péréquation. Il n'a pas précisé jusqu'à quel point irait la générosité de son gouvernement; mais on croit savoir que la hausse pourrait rapporter au Québec entre \$25 et \$31 millions selon que la péréquation sera basée sur les deux provinces les plus riches ou, tout simplement, sur celle où les trois impôts de base, revenu des particuliers, profits des corporations, et impôts sur les successions, rapportent le plus.

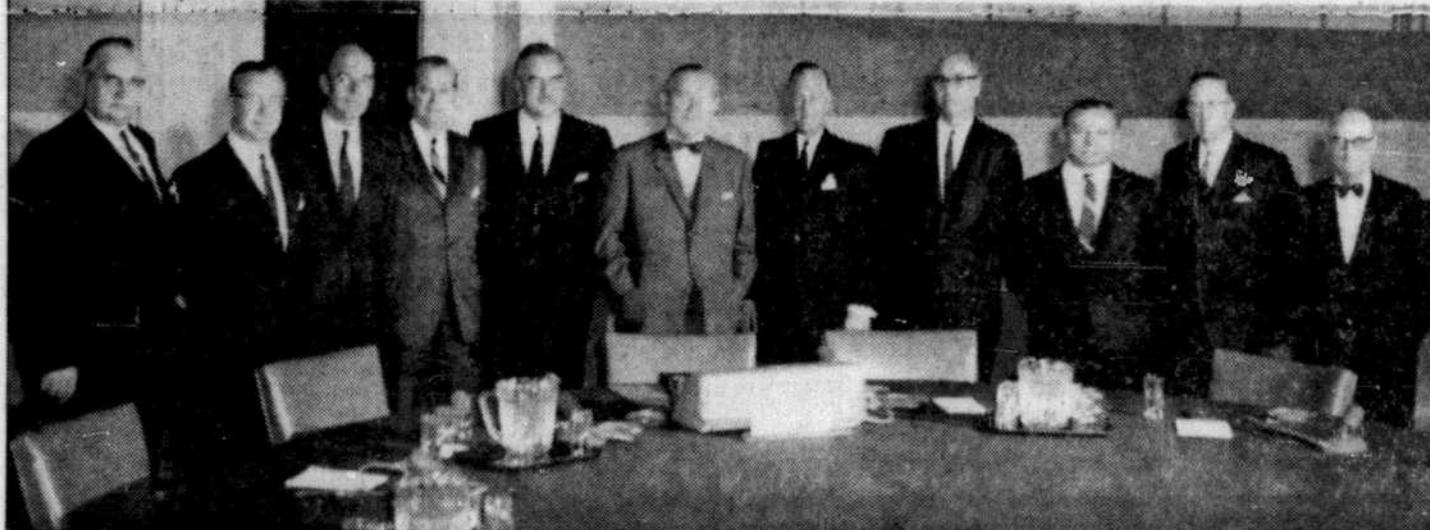
Si M. Pearson est fidèle au programme de son parti, il choisira la dernière formule.

Quant au partage fiscal, on est loin d'être convaincu qu'on puisse trouver une formule définitive au cours de la présente conférence.

Il est question que le Québec suggère un compromis en demandant une graduation plus rapide du pourcentage des impôts que le fédéral cède aux provinces.

Selon les arrangements fiscaux actuels, les provinces ont droit, cette année, à 17 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers, à 9 p.c. de celui sur les profits des corporations et 50 p.c. des impôts sur les successions. Ce pourcentage monte d'une unité par année et atteindra en avril prochain 18-10-51 et ainsi de suite.

On croit que le Québec, comme compromis temporaire, demandera une graduation de deux ou trois unités par année sur les deux premiers impôts tout en exigeant 100 p.c. des Voir page 8: Ottawa et Québec



Réunis à Ottawa pour la conférence fiscale, on reconnaît de gauche à droite: les premiers ministres suivants: Shaw (I.P.E.), Roblin (Manitoba); Stanfield (Nouvelle-Ecosse), Bennett (Colombie-Britannique), Roberts (Ontario); Pearson, Lesage, Lloyd (Saskatchewan), Robichaud (Nouveau-Brunswick), Manning (Alberta) et Smallwood (Terre-Neuve).

M. Jean Lesage, excédé: "Je n'ai jamais employé le mot ultimatum"

Lionel Chevrier confirme ces propos aux Communes

de notre envoyé spécial, Mario CARDINAL

OTTAWA — M. Lesage en a assez d'entendre parler d'ultimatum. C'est lui-même qui l'a dit hier soir, à la sortie de la salle de conférence.

"J'en ai plein le dos, a-t-il dit, de voir que tout ce que je dis est interprété comme un ultimatum. Je n'ai jamais employé le mot 'ultimatum'."

M. Chevrier a fait entendre le même son de cloche aux communes, en réponse à une question du chef de l'opposition.

M. Diefenbaker avait demandé si le gouvernement fédéral avait l'intention "de capituler devant l'ultimatum comme ce fut le cas dans le passé".

"J'aimerais, a dit le leader conservateur, poser au premier ministre une question au sujet des mémoires qui ont été présentés à la conférence fédérale-provinciale, notamment au sujet du mémoire du Québec. Etant donné que l'honorable ministre (M. Chevrier) est un député de cette province, puis-je demander si le gouvernement a l'intention de capituler devant l'ultimatum comme ce fut le cas dans le passé?"

"Je suis un peu surpris des expressions utilisées par le chef de l'opposition, a dit M. Chevrier. Il a ajouté qu'il n'y a rien dans le mémoire du premier ministre de la province de Québec qui ait la nature d'un ultimatum et que les mémoires, de même que les discussions à la conférence, avaient inspiré un sentiment de sympathie et d'équité."

A la sortie de la salle de conférence, M. Pearson a pris connaissance de la question de M. Diefenbaker.

"Il n'y a pas eu d'ultimatum, a-t-il dit. Si M. Diefenbaker avait été à la conférence, il n'aurait pas parlé d'ultimatum et de capitulation."

"D'ailleurs, a ajouté le premier ministre, les choses vont très bien. C'est très encourageant."

Le gouvernement fédéral n'a fait hier aucune proposition concrète. M. Pearson ne l'a pas dit explicitement mais il a déclaré qu'il est important, avant d'engager le gouvernement fédéral, de connaître parfaitement le point de vue des provinces.

Lesage espère

Le premier ministre du Québec a réitéré devant quelques journalistes son espoir de voir un nouvel accord sur les problèmes fiscaux avant 1967, année d'échéance de la présente entente de cinq ans conclue l'an dernier avec le gouvernement Diefenbaker.

Il a précisé en réponse à une question d'un journaliste, qu'il entretenait cet espoir à la lumière de ce qui s'est passé à la conférence dans la journée d'hier.

"Je ne devrais peut-être pas le dire, a-t-il ajouté, mais c'est ainsi."

Voir page 8: Excédé

La refonte de la carte électorale

OTTAWA — M. Pickersgill a proposé à la Chambre des communes, hier, que les commissions auxqueltes sera confiée la tâche de reclasser les circonscriptions électorales soient désignées conjointement par le premier ministre et le chef de l'opposition, afin de soustraire ces commissions à l'influence politique.

Le secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, a donné les grandes lignes du projet de refonte de la carte électorale hier. Il a répété que si la majorité désirait des amendements au bill le gouvernement les accepterait volontiers et annonça qu'il était proposé que le président des Communes désigne les membres de ces commissions sur la recommandation conjointe du premier ministre et du chef de l'opposition.

Dans le cas d'une divergence au sujet de ces nominations, le président des Communes la trancherait. Ou si les députés préféraient un autre arbitre, le juge en chef du Canada, se serait l'homme tout désigné.

Voir page 8: Johnson

Voir page 8: La refonte

Étude spéciale sur les loteries

OTTAWA — On a décidé hier à la conférence fédérale-provinciale de tenir aujourd'hui une réunion spéciale des procureurs généraux des provinces pour examiner la question des loteries.

Québec a demandé hier, à l'ouverture de la conférence, que soit accordé aux provin-

ces le droit d'organiser des loteries.

Les procureurs généraux, ou leurs substituts dans le cas où ils ne seraient pas disponibles, doivent rencontrer aujourd'hui le ministre de la justice, M. Lionel Chevrier, pour discuter de la question. Il semble à l'heure actuelle

que le Québec ne puisse pas compter sur beaucoup d'appui de la part des autres provinces sur cette question. Selon des informateurs, l'Ontario ne s'intéresse tout simplement pas à l'idée d'une loterie provinciale. La Saskatchewan croit qu'il y a de meilleurs moyens de trouver de l'argent. L'Alberta s'oppose carrément à tout projet de loterie. La Colombie-Britannique croit que le fédéral doit décider en cette matière et ne veut pas que le code criminel varie selon les provinces. Le Nouveau-Brunswick n'a pas d'idée arrêtée sur le sujet, et les points de vue des autres provinces ne sont pas connus.

Selon une autre source, M. Chevrier n'aurait pas offert de soumettre au Parlement un amendement au code criminel légalisant les loteries provinciales, mais aurait fait savoir que le gouvernement fédéral était disposé à entendre tous les points de vue avant de prendre une décision.

Des bruits de démission...

OTTAWA — (Par M. T.) — Un député libéral de la province de Québec a confié hier soir qu'il démissionnerait si le premier ministre Lesage n'obtenait pas satisfaction au cours de la présente conférence fédérale-provinciale.

Ce membre des Communes qui préfère garder l'anonymat pour l'instant a ajouté que plusieurs de ces confrères du Québec sont prêts à imiter son geste au cas où le gouvernement fédéral refuserait de se rendre aux demandes du Québec.

Les observateurs aux Communes commencent d'ailleurs à sentir une certaine animosité au sein de la députation libérale du Québec à Ottawa, en raison de l'incertitude des résultats de la présente conférence des onze gouvernements canadiens.

Johnson adopte totalement la politique de Kennedy



Le président Johnson a lu son message hier midi devant un Congrès qui l'a chaleureusement acclamé. Derrière lui, à gauche, l'orateur de la Chambre, le républicain John W. McCormack, deuxième personnage des Etats-Unis, et, à droite, le sénateur Carl Hayden, président pro-tempore du Sénat. (Télé-photo UPI)

WASHINGTON — Dans un discours vibrant d'émotion, prononcé hier devant le Congrès américain, le nouveau président des Etats-Unis, M. Lyndon Johnson, a condensé en moins de 24 minutes son adhésion totale à la politique du président Kennedy tant pour la politique intérieure que pour la politique extérieure.

M. Johnson a demandé au Congrès une rapide approbation des bills des droits civils et fiscaux présentés par l'administration américaine, en hommage à Kennedy.

Le nouveau président s'est engagé à suivre activement la politique étrangère Kennedy en appuyant sur la puissance et les engagements américains à travers le monde et il a promis de continuer sans relâche à assurer la paix et à rechercher la conciliation avec le monde communiste, notamment à chercher de nouvelles mesures de désarmement. (On trouvera à la page 14 de larges extraits de ce message.)

D'une façon générale ce discours a été favorablement accueilli aux Etats-Unis et dans le monde. Certains hommes politiques américains mettent cependant en doute la nécessité d'adopter sans délai aussi bien le projet de loi sur les droits civils et celui sur la réduction des impôts.

C'est ainsi que le représentant William Colmer (démocrate du Mississippi) leader du groupe des représentants du sud à la Chambre a déclaré: "Nous pensons que la législation ne devrait pas être votée dans une atmosphère d'hystérie et qu'il serait préférable que le Congrès approuve les projets de loi de crédits et se mette en congé".

M. McCormack, leader de la majorité démocrate à la Chambre, a déclaré de son côté qu'il "partage entièrement l'avis du président Johnson et qu'il 'est temps d'agir' et qu'il 'continuera à faire tout ce qu'il pourra pour que les débats à la Chambre commen-

cent cette année sur le projet de droits civils".

"Le temps n'est pas aux hésitations, a dit M. Johnson. L'heure de l'action a sonné."

Le président a été interrompu 30 fois par les applaudissements.

Il rappelle les stages qu'il a faits à la Chambre et au Sénat ainsi que comme vice-président. "Pendant 32 ans, dit-il, la colline du Capitole a été mon chez moi."

Jetant les yeux sur l'auditoire qui remplissait à craquer la Chambre des représentants, M. Johnson s'arrêta un moment. Il parut suffoqué par l'émotion, cherchant à surmonter celle-ci. Puis, les yeux mouillés de larmes il reprit le fil de son discours:

"La balle d'un assassin a jeté sur moi l'épouvantable fardeau de la présidence. Je suis ici aujourd'hui pour vous dire que j'ai besoin de votre aide... Le président inter-



A la conférence fédérale-provinciale, un Lesage en pleine forme... (Photo Le Devoir)

Nouvelles précisions sur les circonstances de la mort du président Kennedy

DALLAS. — Des indications données par le médecin qui assiste le président Kennedy dans ses derniers moments, il semble maintenant ressortir que le meurtrier aurait eu le temps matériel de tirer trois fois dans le laps de temps de l'attentat.

Selon le Dr Clark, en effet, la première balle qui blessa le président Kennedy l'atteignit de face, un peu au-dessous de la pomme d'Adam. Cette balle a suivi une trajectoire presque perpendiculaire et a traversé les poumons pour se rendre dans la région dorsale. Un examen des lieux indique que le premier coup de feu a pu être tiré avant le virage à un point où la route se rapproche le plus de la fenêtre du tireur.

Sur plus de 300 pieds, l'assassin a eu le président dans le champ de sa lunette. La voiture roulait à moins de 15 milles à l'heure et il put donc suivre le président pendant 20 secondes. Il tira le premier coup un peu avant ou juste au moment où la voiture, amorçant le virage, avait encore ralenti sa vitesse. La blessure du président Kennedy passa inaperçue des témoins. Un policier motocycliste qui se trouvait près du président a déclaré qu'il n'avait remarqué aucune blessure après le premier coup de feu. Ce coup de feu n'a pas non plus été enregistré par le cinéaste amateur qui a vendu sa pellicule à la presse.

Ce film, cependant, montre le moment où la femme du président Kennedy se rend compte, en même temps que son mari, de cette blessure. Le président porte alors sa main à la gorge. Il commence à se pencher vers l'avant, la bouche ouverte. A ce moment la voiture est déjà engagée dans la descente et elle a dépassé de 90 pieds l'endroit où fut tiré le premier coup de feu. L'assassin, comme tous les témoins de la scène, ne remarqua point que le président avait été atteint. Il se tourne alors de 12 degrés et tire sa deuxième et sa troisième balles.

Le deuxième coup manqua le président mais atteignit le gouverneur Connally, assis devant lui et qui commençait à se retourner vers Kennedy. La troisième balle atteignit le président à la tempe droite causant une blessure mortelle. Un policier devait dire décrivant cette scène: "La tête du président éclata". Ce qui confirme les déclarations de certains témoins qui disent qu'une partie osseuse et du cuir chevelu avait été ramassée sur la voie et apportée dans un immeuble voisin.

Selon le Dr Clark, deux balles furent retrouvées, une sur le brancard qui transporta le président de sa voiture à l'hôpital, et l'autre, tordue, dans la voiture, écrasée probablement contre une des plaques de blindage. Ce fut celle qui blessa le gouverneur Connally. La troisième balle, qui fit éclater le crâne du président, semble avoir ricoché pour retomber dans la rue.

Voir page 8: Nouvelles précisions sur

Consumer's Gas : pas de pipeline au Québec

Consumer's Gas, de Toronto, par l'entremise de ses filiales québécoises, n'est pas entièrement prête à donner suite à son projet de construction d'un gazoduc de 437 milles, à l'est de Montréal, comme elle le prévoyait en 1959. Son vice-président, M. W. M. Kelly, a l'audience publique de la Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel, à l'été 1963, hier que l'envergure de ce projet, au coût de quelque \$69,000,000, laissait subsister quelques doutes en raison de la situation actuelle.

Consumer's Gas et ses filiales ont la permission d'exporter du gaz naturel, en dehors de l'Ontario, pourvu que cela ne nuise pas aux besoins des consommateurs ontariens. Le réseau permettrait une distribution de gaz naturel aux usagers éventuels des Cantons de l'Est, des rives du St-Laurent, ainsi que dans les régions de Sorel, Drummondville, Nicolet, Berthierville, Louiseville, Trois-Rivières, Shawinigan et Québec.

Selon M. Kelly, le gaz naturel de la région de Trois-Rivières, compte tenu de sa qualité, pourrait être acquis par Consumers', si les conditions le permettent.

Mais, toute décision, a souligné M. Kelly, doit attendre l'examen approfondi des réponses que Trans Canada Pipe Lines doit donner à plusieurs questions que Consumers' a posées, notamment au sujet des projets d'extension du réseau de distribution de Trans Canada.

L'audience s'est terminée par un échange de propos sur la concurrence qu'exercent d'autres carburants sur le commerce du gaz naturel. L'huile à chauffage, l'électricité et le gaz propane sont les plus importants.

Les audiences de la commission reprendront vers le 15 décembre à Montréal, s'il y a lieu. La Commission siègera ensuite en d'autres villes, dont Québec, en janvier.

M. PAUL-E. LACHANCE DECLARE A ROBERVAL : Les cultivateurs ne peuvent être à la fois agriculteurs et forestiers

ROBERVAL — Le directeur général du Conseil des producteurs de pâtes et papier du Québec, M. Paul-E. Lachance, s'en est de nouveau donné l'air, lundi soir, à la politique d'intégration de la forêt à l'éco-

nomie rurale proposée par l'Union catholique des cultivateurs. Au cours d'une conférence de presse au Château Roberval, M. Lachance a déclaré que c'est travaillé contre les in-

Jeune collectif au PRQ en fin de semaine

Voici le texte intégral d'un communiqué adressé au DEVOIR hier soir par le Parti républicain du Québec : "Les indépendantistes de Montréal, membres du Parti républicain du Québec, ont décidé de montrer leur fidélité à leur chef, M. Marcel Chaput.

"Ce dernier, on le sait, a entrepris un jeûne pour lancer le plan de financement du Parti, plan nécessaire pour mener à bien la lutte pour l'indépendance du Québec.

"Le 29 novembre 1963, vendredi soir à 8 heures, un groupe de républicains venant de toutes les parties de la ville se rendront au secrétariat du Parti républicain du Québec, 4270 rue Papineau, avec lettre et bagages, pour entreprendre un jeûne collectif de fin de semaine. Ce jeûne durera jusqu'à dimanche soir à minuit, 1er décembre 1963.

"Faut-il préciser, il n'y aura que dix personnes au maximum qui seront acceptées et qui seront déléguées de tous ceux qui voudraient prouver leur solidarité à M. Marcel Chaput en faisant, sur une petite échelle, le même sacrifice que lui.

"Est-ce un préambule à une idée qui germe dans certaines têtes républicaines, idée qui se traduira peut-être par un jeûne continu jusqu'à l'indépendance. Qui sait ?

Le directeur Robert annonce : Montréal et la banlieue s'uniront contre le crime

La direction de la Sûreté municipale de Montréal, M. J.-Adrien Robert, a annoncé hier que les chefs de police du Montréal métropolitain se réuniront lundi prochain à l'école d'entraînement de la police montréalaise, dans le but de coordonner des plans d'une grande offensive contre la vague de crimes qui déferle sur la Métropole.

"Ni la ville ni les banlieues ne peuvent individuellement mettre un terme à la recrudescence de crimes, a dit le directeur Robert. Une offensive concertée de tous les corps policiers de la région métropolitaine s'impose."

La Gendarmerie royale et la Sûreté provinciale seront également représentées à cette importante réunion qui aura lieu à l'école d'entraînement des policiers de Montréal.

M. Robert s'est empressé d'ajouter qu'il n'est pas question de créer un corps policier unique pour le grand Montréal ou de s'immiscer dans l'autonomie des banlieues.

La réunion a pour but d'établir un plan visant à concentrer nos efforts et à centraliser les renseignements de façon à

ce que ceux-ci soient disponibles à tous les corps de police de la région métropolitaine, a précisé M. Robert.

D'autre part, le chef de police de Sherbrooke, monsieur Edouard Moreau, a fait appel à la coopération de la population en vue de combattre la vague de crimes qui déferle sur la région métropolitaine.

Il a déclaré que dans certains cas on aurait pu empêcher des vols ou du moins arrêter les voleurs si des témoins avaient averti la police plus rapidement.

Croix-Rouge

Le public de Montréal et des environs est invité à visiter le siège social de la Croix-Rouge, durant la semaine du 3 au 6 décembre, à l'occasion de la "Semaine du Centenaire". La Croix-Rouge internationale célèbre, en effet, cette année, le centenaire de sa fondation.

Les drapeaux de 102 nations où est établie la Croix-Rouge formeront un arrière-plan aux nombreux articles, aux photographies et aux graphiques qui seront exposés sur chacun des quatre étages de l'édifice de la Croix-Rouge, boulevard Dorchester.

Des membres bénévoles et le personnel professionnel de la Croix-Rouge accompagneront les groupes qui en feront la demande, et le directeur de chaque service sera présent pour donner toute l'information nécessaire et répondre aux questions qui lui seront posées par les visiteurs.

Les célébrations de cette semaine se termineront par une vente de Noël des articles d'artisanat fabriqués par les anciens combattants de Senneville et de l'Hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue.

Demande de Grégoire

Les ministères des ressources naturelles du Québec, de l'Ontario et du gouvernement fédéral seront entendus par un comité de la Chambre des communes si le député chrétien Gilles Grégoire finit par obtenir ce qu'il cherche.

M. Grégoire, qui est député de Lapointe, a présenté une motion en ce sens au comité sur les mines, les forêts et les eaux, mardi.

Cela fait partie de sa campagne destinée à modifier les limites du Nord québécois de façon que la limite marquée par la merée haute soit remplacée par la limite de trois milles en eaux territoriales. On débiterait plus tard sur cette motion.

M. Grégoire soutient qu'aux termes d'un accord de 1912 les docks et quais du Nord québécois font partie des territoires du Nord-Ouest.

Mon Tailleur Roger Gariépy

sur rendez-vous VI. 5-7476 et VI. 5-1930

SIMCA "5" FLAMMANT NEUVES!

Horizon d'acheter une SIMCA 5, 4 portes, série, entièrement équipée, sienne garantie.

Prix rég. \$1995.

GRAND SPECIAL

\$1375

8 seulement encore disponibles

Aussi 1 démonstrateur pour aussi peu que \$1195.

Seul un léger comptant est requis

Le MANS AUTOMOBILE

4544 rue Papineau (près M. Roy) - Tél. 526-6401

L.T.E.

VOTRE FATIGUE?? "LE BAIN TURC" APOLLON DE L'HOTEL REINE ELISABETH INVITE PROFESSIONNELS, RELIGIEUX, et HOMMES D'AFFAIRES

A venir visiter le plus luxueux bain de santé de l'Amérique sous un contrôle professionnel. Spécial pour hommes d'affaires, professionnels et religieux, une consultation gratuite vous est offerte pour remédier à votre fatigue, insomnie, tension nerveuse et embonpoint.

Hôtel Reine-Elisabeth

Tél.: UN. 1-5497



JEAN DRAPEAU RENTRE DE PARIS :

Peugeot et Renault sont intéressés à Montréal...

De retour à Montréal hier, le maire Jean Drapeau a dit, à sa descente d'avion, que les dirigeants des firmes françaises Renault et Peugeot ont paru fort intéressés à établir des usines de montage dans la métropole du Canada.

Au cours d'un voyage de 17 jours en Europe fait à l'occasion de la réunion du Bureau international des expositions, à Paris, M. Drapeau a rencontré les dirigeants de ces deux firmes pour les inciter à éta-

blir leurs succursales dans la province de Québec et plus particulièrement à Montréal, plutôt qu'en Ontario.

M. Drapeau a dit que les dirigeants de ces industries de l'automobile doivent prendre une décision d'ici quelques mois.

Le maire de Montréal, après la réunion du B.I.E. s'est rendu à Rome où il a rencontré des financiers italiens intéressés à investir des capitaux dans la métropole.

Puis M. Drapeau s'est rendu à Lauzanne où il a visité l'emplacement et les travaux de l'Exposition nationale suisse qui doit avoir lieu au début de l'année prochaine.

Interrogé sur les informations voulant que l'emplacement de l'Exposition canadienne universelle soit retiré, M. Drapeau n'a voulu faire aucun commentaire déclarant qu'il devait d'abord prendre connaissance des faits.

M. Drapeau n'est pas retourné à l'hôtel de ville hier. Il fut accueilli à sa descente d'avion par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

C'est avec une heure de retard que le maire avait quitté l'Orly pour Montréal.

"600 kilos" de singes en provenance de Saigon devant être expédiés d'urgence à destination du laboratoire municipal étaient en effet attendus à bord de l'avion en provenance du Vietnam. Mais cet appareil n'ayant pas respecté son horaire, il avait fallu retarder d'autant le vol de Montréal.

Informé des motifs de ce contretemps, M. Drapeau s'en est vivement diverti et a tenu à assister à l'embarquement de ces bruyants compagnons de voyage.

Marché domestique

Le chef du Ralliement des crédits, M. Réal Caouette, a déclaré mardi soir aux Communales que le marché primordial pour le Canada était son marché domestique.

M. Caouette a déclaré qu'il est dans l'intérêt du gouvernement du Canada d'entretenir des négociations pour obtenir une meilleure participation dans le commerce international et que la préférence devrait être accordée aux pays qui offrent les meilleures garanties et les meilleures conditions.

Pèlerinage à Enfield

Un pèlerinage à Enfield, au sanctuaire de Notre-Dame de la Salette, groupera les personnes qui désirent aller prier la Très Sainte Vierge, les 14 et 15 décembre. Le sanctuaire dans la montagne, aura son éclairage de Noël; les statues de l'Apparition seront aussi illuminées. Le départ aura lieu le samedi matin et le retour se fera dimanche soir.

M. J.L. Desroches, 270, rue Fort, peut donner de plus amples renseignements.

Jean-Luc Pépin: la révolution tranquille est surtout une "révolte contre nous-mêmes"

M. Jean-Luc Pépin, député de Drummond-Arthabaska aux Communales, a déclaré hier que "la révolution tranquille" chez les Canadiens français du Québec "est surtout une révolte contre nous-mêmes".

C'est le résultat d'une nouvelle conception de la vie politique, économique, académique, linguistique et religieuse dans le Québec, a-t-il dit. "Libéré de

la frustration et la honte, le Canada français a décidé de s'offrir à lui-même et au pays un meilleur produit culturel".

M. Pépin a déclaré devant les membres des Federated Council of Sales Finances Companies, qu'un Québec plus fort "sera la clé vers un Canada meilleur et plus riche, et le remède aux craintes et aux complexes des Canadiens français".

Contrat adjugé pour la conversion à 60 cycles et de nouvelles lignes

L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient d'avancer d'un autre pas vers la réalisation des projets de conversion à 60 cycles du système de distribution électrique du nord-ouest du Québec. Un contrat d'une valeur dépassant \$500,000 a été adjugé pour la construction de nouvelles lignes de distribution et la conversion des circuits de transmission et de distribution existants dans les régions de Rouyn-Noranda, Malartic et Val d'Or. Le contrat a été accordé à la Shawinigan Engineering.

Ces travaux font partie du programme de conversion

qu'on prévoit terminer en 1965 au coût global d'environ \$12 millions. La deuxième étape de ce programme destinée à améliorer le service à 17,000 abonnés sera la conversion de fréquence proprement dite.

En outre, l'Hydro-Québec a adjugé des contrats pour l'achat de 53 camions pour la région de Montréal, la construction de routes d'accès permettant d'atteindre les postes de l'Hydro à Lévis et à Boucherville, et des travaux d'installation d'une canalisation d'eau à Rouyn. La valeur globale de ces trois contrats dépasse \$300,000.

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 28 NOVEMBRE 1963

Quebec North Shore a acheté la dernière partie du bois coupé sur la Manicouagan

QUEBEC — Le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cléche, annonce que l'office de récupération vient de compléter la vente, à la compagnie Quebec North Shore Paper, de la dernière tranche des 600,000 cordes de bois à pâte coupées dans les terrains qui seront submergés à la suite des aménagements hydro-électriques de la Manicouagan. Par suite de cette transaction, tous le bois coupé, jusqu'ici, sous la responsabilité de l'office de récupération, se trouve maintenant vendu.

Le ministre tient à préciser qu'il a pris les dispositions nécessaires pour que le bois de la Manicouagan qui vient d'être vendu n'entre pas en concurrence avec le bois des colons et des cultivateurs. En effet, la compagnie Quebec North Shore Paper, en raison de la situation géographique de son usine de la Côte Nord, ne s'approvisionne pas chez les colons et les cultivateurs.

Pour diverses raisons, a fait remarquer le ministre, il est bien évident qu'une grande quantité de bois qui sera noyée dans l'immense bassin devant être créé par la construction d'un barrage au Rapids 5, n'est pas entièrement récupérable.

Le manque de temps est la principale raison. En 1960, lorsqu'il a été décidé de récupérer le bois de la Manicouagan, le barrage du Rapids 5, était déjà en chantier.

Une fois que le barrage sera terminé il faudra attendre au moins 7 ans avant qu'il se remplisse. Pendant cette période, toute exploitation forestière deviendra impossible en raison du fait que le débit de la rivière Manicouagan, en aval du barrage, sera insuffisant pour le flottage du bois.

Après avoir effectué des calculs, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'il valait mieux laisser perdre un certain volume de bois que

de retarder la mise en production des aménagements hydro-électriques. Dans les circonstances, il est beaucoup plus avantageux de concentrer les efforts sur la récupération du bois qui sera noyé par la construction des barrages 2 et 3 sur la Manicouagan et les autres barrages de la Rivière-aux-Outardes.

Plusieurs milliers de bûcherons, d'ouvriers forestiers spécialisés et de manoeuvres, recrutés surtout dans les régions de la Côte Nord, du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, se sont partagés des millions de dollars en revenus depuis l'ouverture des chantiers forestiers de la Manicouagan.

En effet, 7,534 ouvriers ont été employés aux chantiers forestiers de la Manicouagan; ils ont fourni un total de 2,431,312 jours-homme de travail. Le montant des salaires payés s'élève à \$3,176,228.09 soit une moyenne de \$1,093 par ouvrier.

C'est la politique du gouvernement, a souligné M. Cléche, de récupérer le plus de bois possible dans ces régions, à condition toutefois que cette récupération ne cause pas de préjudices à l'industrie en général, ne vienne pas retarder la mise en production des aménagements hydro-électriques, et ne crée pas de perturbation sur le marché du bois.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE De HAVILLAND EST AVANCÉ

DC-9: le contrat de \$65,000,000 fera travailler 2,000 Torontois

TORONTO — Le réaménagement des usines De Havilland pour la fabrication du DC-9 va bon train et déjà, les pièces fixes et les gabarits sont installés. C'est la société De Havilland Aircraft elle-même qui annonce la nouvelle dans un communiqué.

De Havilland estime à 2,000 le nombre d'emplois que le contrat de \$65,000,000 procurera aux Torontois. A l'heure actuelle, 623 personnes travaillent au réaménagement de l'usine.

L'assemblage des structures de base, des ailes, des sections arrière du fuselage et des queues des DC-9 commencent en janvier.

De Havilland est le plus important des sous-entrepreneurs qui collaborent à la fabrication du DC-9, avion que la société Air-Canada a choisi pour remplacer sa flotte la semaine dernière.

Le communiqué de De Havilland précise que le DC-9 est conçu pour des pistes d'envol et d'atterrissage ne dépassant pas un mille et pour des vols variant de 100 à 1,100 milles.

Durant l'exploitation normale, il servira à des vols moyens de 500 milles, transportant 70 passagers et utilisant des pistes de 5,000 pieds. De Havilland affirme que le DC-9 est conçu spécialement pour les vols de 500 milles ou moins.

Décès de M. Lambert

M. Paul-E. Lambert, âgé de 63 ans, président de la Commission municipale de Québec, est décédé soudainement mardi soir à l'aéroport international de Montréal, au moment où il allait monter dans un avion à destination de Québec, où il demeurait.

M. Lambert, Lauzon, est entré à la Commission municipale en 1940 et en a été nommé le président en 1959. Il était bien connu dans les milieux gouvernementaux, d'affaires et municipaux.

Il laisse son épouse, née Jeanne Nichols, et deux fils, René et Guy, tous deux de Chicoutimi.

Un accord intervient entre le Bell et 7,500 téléphonistes

La compagnie de téléphone Bell du Canada a annoncé hier qu'elle vient de conclure une entente collective avec l'association des employés du trafic, groupant environ 7,500 téléphonistes au Québec et en Ontario.

L'entente, qui durera 15 mois à compter du 25 novembre, prévoit des augmentations générales de salaires de 3 p.c. en moyenne. Le salaire maximum des téléphonistes de Montréal, Toronto et Windsor a été haussé de \$2.50 par semaine. Dans les autres villes, les augmentations au salaire maximum varient entre \$1.25 et \$2.25 par semaine.

Aux échelons inférieurs de l'échelle de salaires, les augmentations sont d'au moins \$1.00 par semaine.

Il y a quatre semaines, les négociations en vue de la signature du contrat ayant abouti à une impasse, la compagnie avait fait appel à la médiation du ministère fédéral du travail.

Forum protestant

La prochaine réunion mensuelle du "Forum protestant français" aura lieu le jeudi 28 novembre, à 8h.30 p.m. au sous-sol de l'église Saint-Jean, 115, rue Saint-Catherine, Montréal. Le conférencier invité est M. David Zitter, et le sujet de sa conférence, "Préjugés d'hier et d'aujourd'hui".

BIENVENUE A BYRRH le premier apéritif de France

APÉRITIF À BASE DE VIN. LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUTS LES MAGASINS DE LA RÉGION DES ALCOOLS (RÉFÉRENCE 840-B)

EDITORIAL

La conférence fédérale-provinciale

Les lignes de force du pays

Les premières séances de la conférence fédérale-provinciale n'ont pas apporté de surprise puisque l'on connaissait déjà, quant aux grandes lignes, les attitudes des provinces sur les questions qui font l'objet de la réunion. Les mémoires confirment des désaccords qui s'expliquent en bonne partie par la diversité des conditions économiques des diverses régions du pays, et qui par voie de conséquence s'étendent aussi à la conception même du fédéralisme canadien.

La comparaison des mémoires permet de discerner des courants d'opinion et un regroupement des provinces selon leurs intérêts, et l'on peut sur telle ou telle question précise, dresser un tableau de celles qui sont d'un côté ou de l'autre, avec évidemment des nuances. Si l'aspect financier du débat était, pour toutes les provinces, le problème majeur et central, ces similitudes ouvriraient la voie à des compromis, selon une ligne moyenne entre les revendications opposées.

Tel n'est pas le cas, à cause de la position du Québec qui demeure unique. Sans doute, notre province veut plus d'argent, une plus forte part de la fiscalité, et c'est là un désir répandu, que la Colombie-Britannique pousse encore plus loin. Toutefois, nos exigences ne peuvent se plier au dénominateur commun des intérêts financiers, car ainsi que l'a rappelé M. Lesage il faut tenir compte d'une autre réalité: "que le Québec, expression politique du Canada français, existe et évolue à l'intérieur d'un régime politique donné".

Ce mandat particulier du Québec prend une évidence nouvelle devant la division qui sévit entre les provinces anglaises quant à la fiscalité. Sur le plan pratique des tractations au sein de la conférence, on peut estimer que les divergences marquées entre les provinces vont faciliter les choses pour le Québec, et permettre à Ottawa d'offrir des formules acceptables qui ne soient pas dénoncées dans le reste du pays comme des capitulations en faveur de la province française.

Néanmoins, malgré les rivalités et les motifs de mécontentement qui s'expriment d'un bout à l'autre du Canada, il n'y aurait pas là, au moins pour le présent, de motif suffisant pour remettre en question le rôle prépondérant d'Ottawa dans un pays de plus en plus centralisé. C'est l'intervention du Québec qui pose le problème dont les autres provinces ne peuvent se désintéresser. Chacune exprime alors ses doléances et ses réclamations, mais c'est en fonction et à partir des exigences de la province française que les autres prennent position sur le fond du débat.

C'est parce que nous voulons revaloriser l'Etat provincial et obtenir une certaine décentralisation, au moins pour le Québec, que les provinces de l'Atlantique se portent à la défense du gouvernement fédéral et soutiennent qu'il doit être fort, capable par une fiscalité centralisée d'aider les parties les plus pauvres du pays en redistribuant les taxes. La Colombie-Britannique va à l'extrême opposé et revendique tous ses impôts directs parce que la péréquation lui est défavorable; elle profite de l'occasion pour se plaindre de la centralisation économique où l'Ontario a la part du lion, ce qui gêne sa propre industrialisation; mais plutôt que des revendications fermes, on a l'impression que ce sont là des manoeuvres de diversion pour mieux s'opposer à un particularisme québécois où M. Bennett réaffirme des privilèges et des avantages indus.

L'Ontario, province privilégiée à tant de points de vue, adopte une attitude prudente et modérée. Elle demande, et ce n'est pas la première fois, une meilleure part de la fiscalité, et appuie par là, au moins en partie, les demandes du Québec.

bec. Mais elle n'exige rien tout de suite: ses revendications semblent plutôt une assurance ou une protection contre l'éventualité d'un partage qui pourrait être plus mauvais pour elle. M. Roberts demande d'abord qu'on ne touche pas aux accords valides pour cinq ans et qui doivent expirer en 1966: c'est autant de délai de gagné dans un aménagement à tout prendre fort satisfaisant.

L'ensemble des mémoires indique que les autres provinces se seraient accommodées d'une forte centralisation fiscale si Ottawa avait pris l'initiative d'une meilleure distribution, s'il avait accordé une plus forte part des taxes aux besoins provinciaux, soit par la péréquation ou par des programmes conjoints adaptés à la situation financière des diverses régions ou provinces. Il l'a fait mais pas assez, gardant pour les fins fédérales une trop forte part du gâteau. C'est pourquoi la priorité des besoins provinciaux devient un thème général et pressant.

Quelles que soient les modalités, l'on peut prévoir un vigoureux coup de barre en ce sens au cours des prochaines années; Ottawa devra ou bien remettre des champs de fiscalité aux provinces ou bien leur distribuer une plus forte partie de ses revenus. Même en admettant cette nécessité, un débat épineux subsiste, car il faut faire en sorte que les provinces moins riches aient assez de revenus pour assurer à leurs citoyens les mêmes avantages qu'à ceux des provinces riches.

La présence du Québec vient compliquer le problème, tout comme elle l'a fait quand on a opté pour une fédération canadienne au lieu d'un régime d'union législative. Et cela sur deux plans. D'abord parce que notre province a besoin de plus d'autonomie que les autres pour assurer l'épanouissement de sa vie et de ses institutions sociales et culturelles. En second lieu, parce que dans ce contexte différent, les programmes conjoints et les autres interventions d'Ottawa dans les juridictions provinciales sont toujours adaptés aux besoins des provinces anglophones, de sorte que le Québec en souffre, soit parce qu'il ne reçoit pas toute sa part des fonds distribués, soit parce qu'on lui impose des normes, des formules, et surtout des solutions qui ne répondent pas à ses besoins particuliers.

Le gouvernement fédéral constate qu'il devra jeter du lest, mais les demandes contradictoires des provinces, et le cas unique du Québec, ne facilitent pas les choses. Des enquêtes fiscales sont en cours qui risquent de modifier des attitudes et des revendications qui restent donc provisoires. Des redressements s'imposent tout de même de façon urgente; car si le budget fédéral est déficitaire, il faudra néanmoins que les fonctions provinciales absorbent une plus forte partie des taxes.

L'aspect politique du problème n'est pas moins aigu et difficile. En plus d'un règlement fiscal et financier équitable, le Québec exige que ce nouveau partage se fasse d'une manière qui consolide et accentue son autonomie. Pour cela on demande que le pouvoir central exerce ses fonctions économiques, commerciales, monétaires, en consultant les États provinciaux. Ce qui veut dire non seulement la création d'un secrétariat permanent pour les relations fédérales-provinciales, mais une conception profondément renouvelée du fédéralisme.

Cela peut exiger du temps, mais les réformes initiales et les gestes efficaces doivent venir tout de suite, sans quoi le gouvernement du Québec perdrait du terrain devant une vague de séparatisme. M. Lesage retire diplomatiquement son ultimatum, mais cet ultimatum est tout de même dans les faits.

Paul SAURIOL

La démocratie au sein d'un collège classique

Les parents des élèves qui fréquentent le collège Saint-Paul tenaient récemment une assemblée générale. Leur président, M. Bernard Tessier, rappelait quels sont les fonctions, les objectifs et les espoirs du Conseil des Parents.

Il s'agit d'un organisme tout à fait original, qui n'a pas d'équivalent dans les maisons d'enseignement, du moins au Canada français. Par le Conseil, les parents participent réellement, et non pas de façon symbolique ou marginale, à la direction de l'institution. C'est donc une expérience extrêmement intéressante, et qui peut-être en suscitera d'autres.

Rappelons que le collège Saint-Paul appartenait à l'archevêché. C'est le cardinal Laflamme qui l'a remis à la corporation du collège Saint-Paul, qui fut fondée pour l'occasion.

Qui administre?

À la haute direction, siège maintenant un Conseil d'administration, dont les décisions "ont force de loi pour l'institution". De qui se compose-t-il? De douze administrateurs, dont:

1) Cinq sont nommés par le Conseil des Parents, lui-même élu, en assemblée générale, par les parents dont

les enfants fréquentent l'institution.

2) Deux représentent le Conseil des Associés, groupe de personnes qui s'intéressent à l'éducation. Quand le collège aura un nombre assez considérable d'anciens, ceux-ci éliront l'un des deux administrateurs aujourd'hui désignés par les "associés".

3) Deux membres sont élus par les professeurs.

4) Le recteur, désigné par le Conseil d'administration, en fait partie d'office.

5) L'archevêque de Montréal et le ministre de la jeunesse nomment chacun l'un des membres.

Si l'on examine de près cette structure, on constate d'abord le rôle déterminant joué par les représentants des parents (cinq douzièmes). Par ailleurs, le danger d'une institution trop fermée sur elle-même, trop localisée, est évité par le mécanisme de quelques désignations externes. Les professeurs peuvent faire entendre leur voix, quoique peut-être un peu trop faiblement

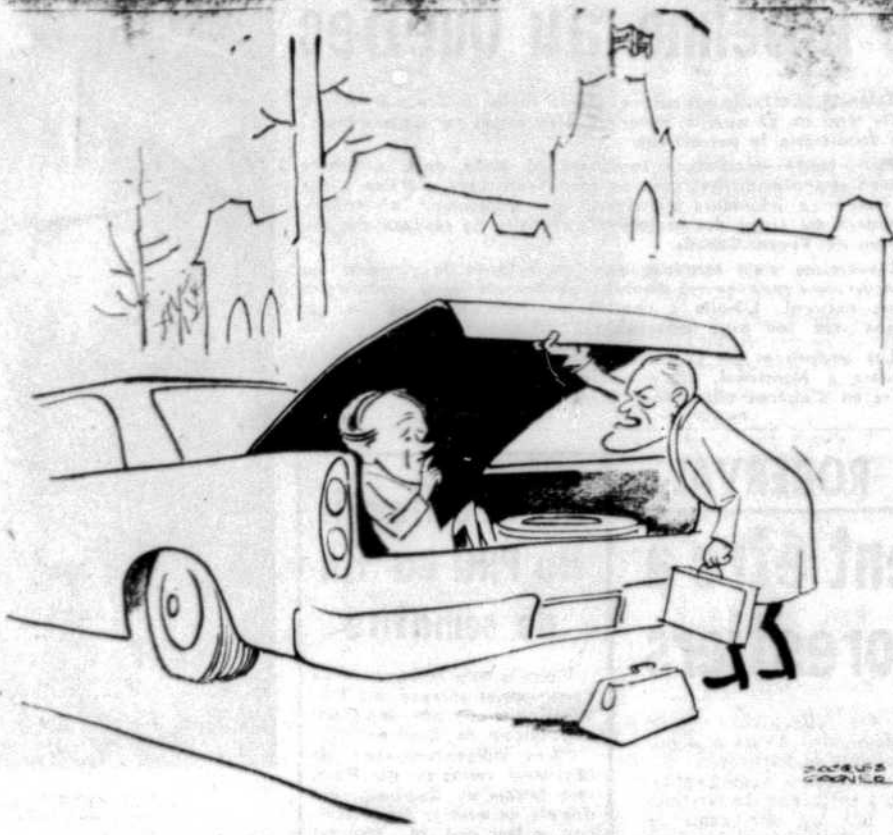
BLOCS NOTES

Perspectives

L'avenir dira si cette formule est viable. Les parents du collège Saint-Paul se sentent des "pionniers", ils vivent une "expérience-pilote". Leurs découvertes et leurs erreurs serviront sans doute à d'autres institutions. C'est donc une aventure vraiment passionnante, même si elle exige des parents — en particulier au sein de familles nombreuses — une conscience et une présence parfois difficiles à accorder.

Ce qui est sain, c'est qu'on agit, qu'on accepte des responsabilités, par conséquent, qu'on prend des risques, au lieu de répéter à satiété des formules purement théoriques sur les droits et devoirs des parents en éducation. Nous avons hâte de voir l'expérience progresser, et nous souhaitons que le collège Saint-Paul continue à tenir le public au courant de ses réalisations.

André L.



Tu ne peux pas passer toute la semaine dans mon coffre.

LA CHINE D'AUJOURD'HUI

— II —

Marcher sur deux jambes

Par Raymond SCHEYVEN

Grande comme dix-huit fois la France, la Chine ne peut cultiver, pour nourrir ses 700 millions d'habitants, qu'une superficie à peine six fois plus vaste, soumise de surcroît aux aléas de la sécheresse et des inondations.

Les paysans chinois — 85 % de la population — cherchent donc sans cesse à étendre les terres arables et à les améliorer pour obtenir deux, voire trois récoltes par an.

Cet effort est millénaire, c'est sa poursuite qui explique les révoltes paysannes qui éclatèrent chaque fois que les grands propriétaires rendaient la tâche trop difficile. La révolution communiste fut, à cet égard, une révolution typiquement chinoise.

La réforme agraire du 18 juin 1950 fut saluée avec enthousiasme. Ses résultats furent cependant décevants. Dans le nord de la Mandchourie, par exemple, la superficie dont chaque paysan devint propriétaire ne dépassa jamais quelques ares.

Cette atomisation de la terre chinoise fut d'autant plus désastreuse que les paysans n'avaient même pas les moyens de se procurer des semences et des outils. Le parti communiste décida alors de favoriser les "regroupements". Des milliers de propagandistes parcoururent les campagnes pour persuader les paysans de créer des coopératives. Les premières, dites de "type inférieur", regroupaient de deux cents à trois cents familles. Elles se métamorphosèrent bientôt en sept cent cinquante mille coopératives de "type supérieur", dont l'unité de base était l'équipe de production groupant habituellement une vingtaine de familles, soit en moyenne quarante personnes.

Les communes populaires et ce qui en reste...

Au milieu de l'année 1958, les Chinois annoncèrent que, "mus par leur plus grande conscience socialiste", les paysans avaient décidé de regrouper les coopératives de type supérieur au sein de vingt-cinq mille cinq cents communes populaires afin, d'une part, de rassembler dans de vastes unités de production les activités essentielles et, d'autre part, de mobiliser au service du progrès économique les paysans, les ouvriers, les étudiants et les soldats.

Pour les idéologues du parti, le système des communes devait faire disparaître bientôt, on le sait, les derniers

Le Conseil des parents n'a pas comme unique fonction d'être ses représentants à l'administration: il veut établir des liens constants avec l'expérience vécue quotidiennement par les élèves et leurs familles. Chaque père ou mère de famille adresse ses suggestions ou ses critiques à l'un des deux membres élus pour représenter la classe que fréquente (son) fils, ou à l'un des officiers du Conseil des parents.

L'avenir dira si cette formule est viable. Les parents du collège Saint-Paul se sentent des "pionniers", ils vivent une "expérience-pilote". Leurs découvertes et leurs erreurs serviront sans doute à d'autres institutions. C'est donc une aventure vraiment passionnante, même si elle exige des parents — en particulier au sein de familles nombreuses — une conscience et une présence parfois difficiles à accorder.

Ce qui est sain, c'est qu'on agit, qu'on accepte des responsabilités, par conséquent, qu'on prend des risques, au lieu de répéter à satiété des formules purement théoriques sur les droits et devoirs des parents en éducation. Nous avons hâte de voir l'expérience progresser, et nous souhaitons que le collège Saint-Paul continue à tenir le public au courant de ses réalisations.

La mobilisation permanente que le système des communes

vestiges de la propriété privée et assurer la "prise en charge" au sein de la commune de toute la population.

C'est ainsi que les paysans précipitèrent la place des ouvriers dans les usines communales, que les ouvriers relayèrent les paysans aux champs, que les étudiants travaillèrent la terre, tout en organisant des cours du soir au profit des paysans, et qu'enfin tous les membres de la commune en âge de porter les armes constituèrent la milice.

Le système communiste tendait-il à faire éclater également la famille? Les dirigeants le nient aujourd'hui de la façon la plus formelle. Disons que le parti a sans doute effectivement nourri une telle ambition, mais que la résistance a été trop forte pour l'amener à changer d'attitude.

De toute façon, la création des communes n'a pas pu ni ébranler les structures familiales, puisque le gouvernement pour accroître la main-d'œuvre disponible a fait appel au travail de cent millions de femmes désormais disponibles de leurs tâches domestiques, une seule d'entre elles "tenant" quatre foyers. Et pour ce faire on organisa, dans les communes populaires, des crèches, des jardins d'enfants, des lavoirs, des réfectoires, des dortoirs qui furent nécessaires à l'industrialisation de la famille, ne serait-ce que parce que l'on confia à la collectivité toutes les activités éducatives.

Dès l'automne de 1958, on dut bien reconnaître, à Pékin, que les résultats obtenus par les communes populaires n'avaient en fait atteint que les deux tiers des objectifs fixés. Le comité central du parti communiste chinois en fit l'aveu, le 1er décembre 1958: "Toute tentative d'entrer dans le communisme quand les conditions ne sont point mûres, est présumée par nos forces, est indubitablement une conception utopique qui n'a aucune possibilité de réussir".

Cependant le gouvernement chinois n'a pas pour autant renoncé au système des communes. Il s'est borné à faire des concessions à l'humaine faiblesse. C'est ainsi que le parti communiste reconnaît à présent que les membres d'une même famille ont le droit de vivre et de cuisiner ensemble, que la journée de travail ne peut dépasser huit heures, que deux heures seulement doivent être consacrées à l'étude, que quatre heures sont nécessaires aux repas et aux récréations.

L'unité de travail est devenue la brigade, qui comprend généralement seize familles, soit vingt-cinq travailleurs.

La propriété privée a été rétablie pour les effets et objets de caractère personnel, les outils, la basse-cour, les animaux domestiques, même les comptes en banque. Les familles ont aussi retrouvé l'usage des lopins de terre "particuliers" qui échappèrent à la collectivisation lors de la création des coopératives de type supérieur. Les fruits produits par ces lopins échappent au marché officiel et font, des lopins, l'objet de transactions "parallèles".

En définitive, je crois, avec de nombreux observateurs, que le bilan de l'expérience des communes populaires est, tout compte fait, favorable. Les domestiques, même les comptes en banque. Les familles ont aussi retrouvé l'usage des lopins de terre "particuliers" qui échappèrent à la collectivisation lors de la création des coopératives de type supérieur. Les fruits produits par ces lopins échappent au marché officiel et font, des lopins, l'objet de transactions "parallèles".

En 1957, il annonçait que les objectifs du premier plan quinquennal avaient partout été dépassés. Plus de 20 milliards de dollars avaient été investis dans l'industrie et 8.400 industries nouvelles créées tandis que le revenu national avait presque doublé, passant de 26 à 41,5 milliards de dollars. Le produit national chinois avait augmenté de plus de 7 à 8 % par an, taux d'augmentation deux fois plus élevé que celui que l'on prêtait à l'époque à l'Inde (4 %) et presque égal à celui que connaît de 1950 à 1956 le Japon.

Selon les statistiques chinoises publiées en 1957, la production de l'acier et de l'électricité aurait triple, celle du charbon et du ciment aurait doublé. Les auteurs du deuxième plan quinquennal firent compte de ces premiers résultats acquis et proposèrent des objectifs assez réalistes: de 1958 à 1962, l'industrie devait doubler sa production tandis que les rendements agricoles auraient à augmenter de 35 %.

Brusquement cependant, en 1958, ces prévisions d'un optimisme relativement raisonnable furent abandonnées. Ce fut l'époque qu'on n'a pas oubliée du "grand bond en avant". Le plan fut remanié

KENNEDY FUT UN ACTE DE PRIÈRE

Texte de la déclaration de Kennedy pour le Jour de l'Action de Grâces que le peuple américain célèbre aujourd'hui

Il y a plus de trois siècles, loin de leur terre natale, dans la solitude désolée de la Virginie, et du Massachusetts, nos aïeux ont décidé d'observer un jour de "thanksgiving". Le jour choisi, ils ont rendu grâce au Seigneur pour leur sécurité, pour la santé de leurs enfants, pour la fertilité de leurs terres, pour l'amour qui les unissait, et pour leur foi religieuse.

Aussi lorsque les colonies devinrent indépendantes, notre premier président, pendant la première année de son administration, déclara que le 26 novembre 1789 serait "un jour officiel de prières et d'actions de grâces pendant lequel le peuple américain pourrait remercier Dieu de ses nombreux bienfaits". Il engagea les citoyens de leur nouvelle république à prier le Seigneur de leur pardonner leurs fautes nationales et autres... de les aider à acquiescer et à pratiquer la religion et la vertu véritables... et d'accorder à toute l'humanité le degré de prospérité matérielle dicté par sa sagesse infinie.

De même, lors des événements tragiques de la guerre de Sécession, le président Lincoln a proclamé que le dernier jour de novembre 1863 serait consacré à exprimer notre gratitude pour "les champs fertiles de notre patrie", pour "notre puissance et notre vigueur nationales" et pour tous les "bienfaits dont nous avons été comblés".

De nombreuses années ont passé depuis que les premiers colons abordèrent sur les rives rocheuses et les sables forêts d'un continent inconnu, depuis que le président Washington a dirigé son peuple vers l'indépendance, depuis que le président Lincoln partagea avec la nation américaine les souffrances de la guerre civile — et pendant toutes ces années, notre population, notre prospérité et notre puissance se sont développées de concert.

Aujourd'hui, nous sommes une nation de près de 200 millions d'âmes, avec un territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et aux confins de l'Arctique, nation qui ré-

colte les fruits d'une agriculture et d'une industrie en expansion constante, et jouissant de niveaux de vie sans précédents. De cela, nous sommes humblement reconnaissants.

Et pourtant, au fur et à mesure que grandissait notre puissance grandissait notre péril. Aujourd'hui, nous remercions le Seigneur surtout pour les idéaux d'honneur et de foi dont nous avons hérité de nos aïeux — pour l'honnêteté, la fermeté et la force de caractère, pour le courage et l'humilité qu'ils possédaient et dont nous devons chaque jour nous efforcer d'être dignes. En exprimant notre gratitude, nous ne devons jamais oublier que ce n'est pas par des paroles, mais par des actes que nous pouvons le mieux montrer notre appréciation.

Exprimons donc notre gratitude à la Providence pour ses nombreux bienfaits, remercions-la humblement pour ces idéaux dont nous avons hérité, et prenons la résolution de partager ces bienfaits et ces idéaux avec tous nos frères humains.

En toi de quoi, je soussigne John F. Kennedy, président des États-Unis d'Amérique, conformément à la résolution approuvée par le Congrès le 26 novembre 1941, 55 stat. 862 (5 U.S.C. 87b), désignant le quatrième jeudi de novembre comme "Thanksgiving Day", déclare que jeudi 28 novembre 1963 sera la journée nationale d'actions de grâces.

En ce jour, réunissons-nous dans les lieux de prière et dans les demeures où règne l'affection familiale pour exprimer à Dieu notre reconnaissance pour les bienfaits dont il nous a comblés. Prions avec humilité et de tout notre cœur pour qu'il continue à nous guider et pour qu'il nous accorde son appui dans l'achèvement de la tâche qui nous incombe d'assurer le règne de la paix, de la justice et de la compréhension entre les nations et entre les hommes, et de mettre un terme à la misère et à la souffrance partout où elles sévissent encore.

lettres au DEVOIR

M. Michel Brunet n'ira pas au collège Loyola!

18 novembre 1963

M. Jacques Blouin, Comité d'organisation des conférences sur le Canada français contemporain, Loyola College, 7141 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Cher monsieur, Je vous ai accordée le 11 novembre dernier, j'avais accepté de participer à la série de conférences que vous organisez et de rencontrer vos confrères le jeudi 28 novembre prochain. Les jours suivants de samedi dernier ont été déçus comment M. Marcel Chaput, invité à inaugurer cette série de conférences, avait été regu. La conduite indigne d'une partie importante de l'auditoire révèle un manque total de politesse élémentaire et de respect pour l'engagement du dialogue. J'ignore si comme l'a prétendu le chef du parti républicain, cet incident servira le mouvement indépendantiste, mais je pense qu'il soulèvera des doutes sérieux chez ceux qui avaient eu

la faiblesse de se laisser convaincre que Loyola College pouvait devenir une université. Dans les circonstances, vous comprendrez facilement que je me vois forcé de retirer mon nom de la liste des conférenciers. Je tiens à préciser qu'il ne me vient nullement à l'esprit de rendre les membres du comité d'organisation responsables de cette triste affaire. Peut-être, toutefois, ont-ils eu le tort de surestimer l'intelligence de plusieurs de leurs confrères. Les élèves sérieux de Loyola ne se laissent pas influencer par les agissements de notre institution en compte. Si vous désirez connaître mon interprétation du Canada français contemporain n'auront qu'à lire mes écrits.

Je garde un excellent souvenir de ma rencontre avec vous et je vous prie de croire en mes bons sentiments personnels à votre égard.

Michel BRUNET, Directeur du département d'histoire et secrétaire de la Faculté des lettres

pour fixer dans presque tous les secteurs des taux de croissance de l'ordre de 100%. Il s'agissait de rattraper en quinze ans la Grande-Bretagne.

Il en reste des traces visibles: bâtiments érigés à la hâte et dont aujourd'hui on ne voit plus que les fondations, routes qui tout à coup s'arrêtent en rase campagne, "hauts fourneaux" villageois qui n'ont été mis à feu qu'une seule fois, édifices administratifs achevés que la végétation envahit.

La frénésie avec laquelle les Chinois "bondirent en avant" provoqua de tels désordres que dès 1959 il fallut déchanter. La Chine dut enterrer le principe communiste fondamental de la priorité de l'industrie lourde. En 1960 fut inaugurée la politique dite de la "marche sur deux jambes", qui proclamait l'égalité de l'acier et des céréales. En 1961, nouveau pas en arrière défini par le mot d'ordre: "Toute la nation doit faire porter tous ses efforts sur le renforcement du front agricole". M. Khrouchtchev ne cachait pas son vif mécontentement.

Il ne faut pas sous-estimer cependant l'importance des résultats du "grand bond en avant".

En créant les moyens propres à développer l'agriculture, en créant des industries nouvelles largement décentralisées, le gouvernement de Pékin a jeté les bases d'un développement économique important.

Cela dit, la Chine de 1963 ne m'a pas paru fort différente de celle de 1957 et son retard sur les pays industrialisés était si considérable au moment de sa révolution, il y a encore tant et tant de choses à faire, qu'il serait surprenant qu'elle puisse la rattraper avant très longtemps. Vingt ans, disent les optimistes, de quarante à cinquante, estiment les pessimistes. A mon sens, c'est un minimum.

(A suivre)

La Bible vous parle

Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas condamné; qui ne croit pas est déjà condamné.

(Jn 3, 17-18)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR RENRI BOLASSA LE 10 JANVIER 1914

Comité de direction: André Laurin, directeur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, 434, rue Notre-Dame, à Montréal. Seul la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$22. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-3261

Une école normale technique à Montréal — II

Créer un grand centre de la formation technique, à partir de l'Institut de technologie

par Marc-Henri CÔTÉ

Il y a une telle affluence d'étudiants à l'Institut de technologie de Montréal que la rénovation et l'agrandissement de cette institution d'enseignement s'imposent. A l'occasion de cette rénovation, le moment serait venu de combler un besoin impérieux, celui d'une Ecole normale technique et de services connexes.

Le mémoire du chapitre de Montréal de la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, insiste sur la revalorisation de l'emplacement actuel de l'Institut de technologie de Montréal. Il fait partie d'un secteur que la cité de Montréal a déjà désigné comme zone de rénovation urbaine. Quant à l'édifice qui sont situés les locaux de l'Institut, il a été construit en 1907, pour recevoir 500 étudiants. Depuis plusieurs années, l'Institut de technologie de Montréal accueille jusqu'à 945 étudiants aux cours du jour et quelque 2,500 aux cours du soir.

Chaque année, seulement 35 p.c. des demandes d'admission peuvent être satisfaites.

Il faut prévoir que dans quatre ou cinq ans, l'Institut de technologie de Montréal devra accueillir 1,500 élèves aux cours du jour.

La surface totale du terrain occupé par l'Institut entre les rues Sherbrooke et Ontario, Jeanne-Mance et Kimberley, est de 157,000 pieds carrés.

Le Centre technique qu'envisage la Corporation des techniciens professionnels occuperait tout le quadrilatère entre Sherbrooke, Ontario, St-Urbain et Bleury, ainsi que deux terrains assez vastes au nord de la rue Sherbrooke.

Un ensemble urbanistique pourrait ainsi s'établir dans le prolongement de la place des Arts, entre Ontario et Sherbrooke. Le gouvernement fédéral pourrait contribuer à la fois à la rénovation d'un secteur urbain d'environ 350,000 pieds carrés, ainsi qu'à la construction du Centre technique qu'Ottawa défrayerait dans la proportion de 75 p.c.

Le mémoire souligne que Montréal et toute la province bénéficieraient du vaste projet de \$15,000,000, à \$20,000,000, avec une contribution minimum de la province.

Des centres d'accueil pour étudiants et étudiantes de l'extérieur devraient être aménagés sur les terrains situés au nord de la rue Sherbrooke. Il faut tenir compte que déjà 60 p.c. des étudiants de l'Institut de technologie de Montréal viennent de l'extérieur de la métropole. Les futurs étudiants de l'Ecole normale technique afflueraient également de toutes les régions.

Il y a danger de condamner l'enseignement spécialisé à la stagnation pendant au moins dix ans, si l'on retarde l'expansion de l'Institut de technologie de Montréal, ajoute le mémoire.

Un tel Centre technique serait une innovation au Canada. De grands avantages résulteraient de sa présence, comme établissement des mieux équipés, il est souvent difficile de bien équiper les instituts techniques de moindre importance. Le coût de l'enseignement technique à la province en serait d'ailleurs réduit.

LA RECHERCHE

La Corporation des techniciens voit également à l'intérieur de ce grand Centre, en plus de l'Ecole normale technique, un centre de recherche. Il n'existe pas de tel centre dans l'enseignement technique; il est pourtant d'une nécessité impérieuse.

Ce centre serait orienté vers la technique industrielle, le matériel didactique, la méthodologie et la pédagogie. Une bibliothèque technique bien aménagée devrait être également à la disposition des étudiants du Centre technique. Les industriels de la province tireraient avantage d'un bureau d'information technique qui pourrait y être aménagé.

Avec la coopération de l'industrie, des expositions permanentes permettraient d'établir un contact continu avec le principal secteur d'embauche des techniciens diplômés. Le personnel enseignant et les étudiants pourraient ainsi se tenir au fait des développements industriels dans le Québec et à l'étranger.

Le bien-être physique des étudiants n'est pas négligé dans le projet qu'élabore la Corporation des techniciens. On y a prévu un centre de culture physique pour les étudiants du Centre technique et d'autres établissements de l'enseignement spécialisé dans les secteurs voisins. Il y a en ce moment plus de 3,000 étudiants et ils seront au-delà de 6,000, en 1968.

BESOINS NOUVEAUX

L'enseignement spécialisé, établit le mémoire, doit faire face à des besoins nouveaux. Il faut y introduire d'autres spécialités dans le domaine de la métallurgie, par exemple. Le fonctionnement des centrales de climatisation et de chauffage exige la présence de techniciens de plus en plus nombreux. L'électronique industrielle, les contrôles électroniques, la distribution de l'électricité sont des spécialités qui s'acquièrent au cours d'études post-scolaires ou par un stage dans l'industrie.

Des techniciens miniers et forestiers sont également requis. D'autres techniques spécialisées accomplissent de constants progrès, telles la construction routière, l'épuration des eaux, etc.

"Le Centre technique demeurera pour les générations futures le symbole vivant des efforts consentis allégrement pour l'avancement de nos institutions essentielles," conclut le mémoire de la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec.

Politique radicale

REGINA. — M. Michael Robert de Montréal, président de la Fédération des jeunes libéraux du Canada, a exprimé l'avis que la fédération devrait être plus radicale. Certes, il ne faudrait pas dépasser les bornes, mais elle devrait être capable de proposer des réformes, qui pourraient même s'appliquer à la politique du parti, a-t-il dit. M. Robert a suggéré aux jeunes libéraux de rencontrer "les chefs ouvriers et les journalistes ou tout groupe d'un autre secteur d'activité pas particulièrement attiré par la politique libérale".



Johnson répète : la constitution doit être amendée

MANIOWAKI. — M. Daniel Johnson a déclaré hier soir que les conférences fédérales provinciales ne doivent pas être considérées comme "une sorte de substitut pour une constitution qui est manifestement périmée et qui est devenue un obstacle à l'épanouissement normal du Canada anglais, autant que du Canada français."

Conférencier au Cercle Richelieu de Maniwaki, le chef de l'opposition a réaffirmé le besoin d'une constitution totalement nouvelle "répondant aux besoins de 1963 et aux aspirations des deux communautés culturelles." Ces deux communautés lui semblent d'ailleurs avoir droit à un statut autre que celui de simples minorités ethniques là où elles ne constituent pas la majorité.

Incapable de refaire les structures du pays parce qu'elle n'est pas une assemblée constituante, la commission Laurendeau-Dunton est en mesure, selon M. Johnson, "de nous y acheminer tant par ses travaux que par ses recommandations."

Le chef de l'Union nationale a conclu que le mémoire qu'entend présenter son parti à la commission s'inspirerait d'un esprit positif visant à "substituer l'idéal de l'union véritable à celui de l'impossible unité".

C'est pourquoi, avait-il indiqué l'orateur des débats, les problèmes de biculturalisme et du bilinguisme ne devraient pas être réglés dans une conférence fédérale-provinciale.

"Je crois, a insisté le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

Le député de Bagot, en l'efficacité et en la nécessité des conférences fédérales-provinciales, chaque fois qu'il s'agit d'étudier des problèmes qui sont communs à l'ensemble du territoire canadien ou de faciliter une plus grande coopération entre les deux ordres de gouvernement. Mais je récusé ce forum des questions en jeu touchant à la coexistence des deux communautés culturelles qui forment les éléments de base de la population canadienne."

SESSION Fédérale

OTTAWA. — Le président de la Chambre des communes a rappelé M. Réal Caouette à l'ordre hier lorsque celui-ci a tenté de déposer une résolution invitant le gouvernement fédéral à accepter les propositions de M. Lesage au cours de la conférence fédérale-provinciale.

Le programme d'aide fédérale qui, depuis 1948, permet la survie des mines d'or du pays, et qui devait prendre fin le 31 janvier, sera renouvelé pour une période de quatre ans. C'est ce que le ministre des mines, M. Benoit, a annoncé hier aux Communes.

Ce renouvellement, accueilli favorablement par tous les partis d'opposition, a pour but, selon le ministre, d'éviter que les communautés des villes minières ne soient jetées dans la misère comme ce serait le cas si de nombreuses mines d'or étaient brusquement fermées.

Au départ, le programme ne devait durer que trois ans, mais depuis, il a été constamment renouvelé pour des périodes d'un, deux ou trois ans. C'est la première fois que le renouvellement se fait pour quatre ans. Depuis 1948, ce programme a coûté \$171,800,000.

Le ministre du Commerce a fait savoir au député créditiste de Mégantic que le gouvernement étudiait attentivement la demande de l'Union des cultivateurs du Québec au sujet de la vente de blé de l'Ouest à l'Est du pays.

M. Raymond Langlois avait demandé à M. Mitchell Sharp si le gouvernement avait l'intention de donner suite à cette demande, notamment de créer un Office des grains de provenance dans l'Est.

Le chef du Ralliement des créditistes a de nouveau réclamé du français à la Société Air-Canada.

M. Réal Caouette a précisé que lundi, alors qu'il prenait l'avion à Montréal en direction d'Ottawa, en compagnie d'autres députés et du président de la Chambre, M. Alan Macnaughton, sur le vol 351, l'hôtesse était unilingue.

"Le ministre des transports veut-il rire de nous quand nous demandons du français? Nous ne demandons pas d'anglais, mais de nous donner du français. Voilà deux sessions que je réclame du français à Air-Canada et je n'ai encore rien obtenu."

M. George McIlraith a répondu que beaucoup de travail avait été effectué dans ce domaine du bilinguisme à Air-Canada et qu'on s'efforçait d'avoir des employés bilingues quand la chose est requise.

"Des que j'aurai du neuf à communiquer, il me fera plaisir d'en faire part à la Chambre", a dit le ministre.

La Chambre des communes a examiné mardi en seconde lecture un bill privé autorisant un entrepreneur mont-réalais à construire un pont jusqu'à deux petites îles qu'il possède dans le fleuve Saint-Laurent, non loin de Montréal.

Cette décision est survenue après que le chef créditiste Réal Caouette eut retiré son amendement à ce projet de loi, amendement qui aurait eu pour effet de le bloquer pendant six mois.

Le projet de loi en faveur de Development Central Ville-de-l'Isle Incorporated s'était heurté à l'opposition lorsqu'il fut tout d'abord examiné la semaine dernière.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.

La question du sénateur libéral du Québec a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre haute. M. Pouliot affirme que seize lois amendent le code civil du Québec concernant le mariage et les séparations. Ces amendements sont invalides, soutient le sénateur puisque le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale.

Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si la conférence fédérale-provinciale discutera des mesures à prendre pour légaliser seize "lois illégales" qui ont été approuvées par la Législature du Québec jusqu'en 1958.



Quand Gérard Filion parle des barbus!

M. Gérard Filion a reproché aux journalistes, écrivains, artistes, hommes de profession et éducateurs du Québec de mépriser les hommes d'affaires, ceux qui travaillent à la révolution que préchent les premiers.

La société québécoise, a-t-il dit à la Chambre de commerce, du moins celle des couches supérieures, n'entretient pas un amour particulier

théâtre • musique • cinéma • variétés

PLACE DES ARTS

Harry Belafonte, sa troupe et une découverte Myriam Makeba

par Jean BASILE

A l'époque où l'on situe le musical américain au niveau des pantalons magiques d'Elvis Presley, il est somme toute rafraîchissant de trouver en Harry Belafonte beaucoup plus de charme que de cris soigneusement calculés pour stimuler les tendances hystériques des foules. C'est ce qui nous est apparu à l'issue du spectacle qu'il présente Place des Arts, entouré d'un groupe vocal et de quelques danseurs, ces derniers servant à nous reposer l'oreille tout en nous mobilisant l'œil.

Charme donc d'une voix voilée, barytonnant à la première occasion, charme d'une présence bonne-enfant qui séduit son public plus qu'elle ne le viole par un répertoire de chansons plus ou moins folkloriques où l'on parle d'amour quand il est nécessaire avec juste ce qu'il faut d'humour et de tendresse pour sauvegarder notre droit au bon goût.

Bon spectacle, donc, dans son ensemble mais qui commence vraiment lors des dernières vingt minutes au moment même où Harry Belafonte entreprend de faire chanter en chœur la salle sur le thème de "Matilda", calypso bien connu qui assit autrefois sa réputation. Je ne sais pas quelle est la part du prévu et de l'improvisation dans les commentaires que fait Belafonte entre chaque reprise, toujours est-il

que nous assistons là à un tour de force en douceur et le plus décent, le plus gracieux des spectacles ne peut pas ne pas se laisser prendre à la joie et à la gentillesse qui se dégage du chanteur interpellant tout à tour les riches du parterre et les moins riches du poulailleur.

En attraction spéciale, Belafonte nous a présenté une jeune chanteuse sud-africaine, Myriam Makeba. C'est la première fois que je la vois; c'est une découverte.

Une voix parfois suave qui se fie cependant un peu trop peut-être au microphone, des chansons fort curieuses, une "présence" indubitable, telles sont les caractéristiques de cette jeune personne qui n'a pas fait piètre figure face à un Belafonte, show-man aguerri. Elle va revenir d'ici quelques semaines donner un récital à Montréal. Une occasion à ne pas manquer.

Terminons en signalant la jeunesse et l'entrain des danseuses et danseurs sans omettre la participation du groupe vocal assez moyen, ce me semble, mais propre à mettre en valeur la vedette.

Dans l'ensemble un spectacle d'excellente tenue, exactement à sa place au milieu de son public qui lui a fait l'accueil enthousiaste que lui méritent toutes ses qualités.



Un Ciné-Théâtre à Sainte-Thérèse

Dernièrement à Sainte-Thérèse-de-Blainville avait lieu la création d'un comité chargé de l'organisation et de la publicité du nouveau Ciné-Théâtre.

On sait que jusqu'à ces trois dernières années, le Séminaire avait eu à cœur d'offrir aux élèves ainsi qu'au public des pièces montées par les étudiants.

Pour faire revivre cette longue tradition et pour répondre à l'essor artistique croissant de la région, le Séminaire a donc conçu les plans d'un vaste auditorium destiné à recevoir quelque 960 personnes. Les travaux en cours seront terminés pour le début de janvier et la salle s'ouvrira alors à tous les amateurs de bon théâtre.

Le ciné-théâtre offrira des spectacles de choix, présentés par des troupes réputées telles que: le Théâtre-Club, le Théâtre Universitaire Canadien, les Fous-Follets et autres. On pourra aussi voir des films en primeur d'où le nom de Ciné-Théâtre.

De par sa situation, Sainte-Thérèse est vraiment le cadre idéal pour un projet d'une telle envergure. Le ciné-théâtre attirera sûrement les fervents du théâtre des régions avoisinantes telles que: Sainte-Rose, Saint-Jérôme, Lachute, Sainte-Adèle, Saint-Eustache, Terrebonne, etc.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE ANJOU — "Chérie noire" — Tous les soirs à 9 h. dim. 8 h. 30
THÉÂTRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) — "Maitre Fantasia" — Jeudi, vendredi, samedi, 8h30; dimanche, 7h30
"Nouveau spectacle de marionnettes" (enfants); mardi: dimanche 2 h. 30 à partir du 14 décembre.
THÉÂTRE L'ÉPIQUE — "Le Roi se meurt" — à 9 h. dimanche, mat; 2 h. 30 - 7 h. 30.
THÉÂTRE NATIONAL — (Théâtre Québec) "L'Auberge des Morts Subites" — Tous les soirs à 9 h. 45
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE — (Opheum) "L'Avare" — 9 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Le Fils d'Achille" — tous les soirs, à 8 h. 30; dim. mat. 2 h. 30 et 7 h. 30.
LES SALTIMBANQUES — "L'Enfant-Roi" — jeudi, vend., sam., à 8h30; dim. 7h30.

CINÉMA

ALHAMBRA — "J'ai cracher sur vos tombes" — semaine 6.45 - 10.15 sam. dim. 3.05 - 6.45 - 10.15
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8 h. 00 - 10.15; dimanche, 1 h. 10 - 4.50 - 8.30.
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8 h. 00 - 10.15; dimanche, 1 h. 10 - 4.50 - 8.30.
AVENUE — "We joined the navy" — 12.20 - 3.15 - 5.50 - 8.20 - 9.30
BLVD — "Vanina Vanina" 2.25 - 6.25 - 10.30 — "La Vérité" 12.20 - 4.20 - 8.20
CANADIAN — "Source de Vie" — 1.10 - 4.10 - 7.05 - 10.05 "A Bout de Nerf" — 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.50.

Hervé Brousseau au "P'tit Bonheur"

Le populaire comédien-chansonnier Hervé Brousseau sera l'invité de la boîte à chansons "Week-end", à l'auberge "Le P'tit Bonheur", le samedi soir, 29 novembre.

Comme on le sait, l'auberge est le prolongement du Centre des Loisirs Immaculée-Conception dans les Laurentides. Elle est située sur les bords enchanteurs du Lac Quenouille, à dix milles au nord de Ste-Agathe.

Le 30 novembre, le programme organisé à l'intention des pensionnaires de l'auberge comprendra également la présentation de "Ce soir au cinéma".

Informations au secrétariat du Centre I.C. 4265 avenue Papineau, 527-1257.

Des autobus spéciaux quittent le Centre tous les vendredis et samedis soir à destination de l'auberge.

GILLES PELLETIER
joue
CHERIE NOIRE
tous les soirs à 9 h
Le succès de la saison au
THÉÂTRE ANJOU
UN. 1-7494-5
1204, RUE DRUMMOND
Avant le théâtre, venez dîner
à l'ANJOU
TABLE D'HÔTE \$1.60
Un bon repas...
avant un bon spectacle

Cheez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine
simple mais de bon goût

Cheez Pierre
la qualité est là

Cheez Pierre
véritable cuisine
bourgeoise

Cheez Pierre
ouvert de midi à 11.30 p.m.
tous les jours excepté
le dimanche

Licence complète
1263, rue Labelle
VI. 2-1590

CAPITOL — "Brigadoon" — à 8.40 p.m.
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — (Salle Alain-Resnais) "L'Immortelle" — lundi au vendredi 7.30 - 9.30 samedi 5.30 - 7.30 - 10.00 dimanche 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "Espionnage à Hong Kong" — 2.40 - 5.10 - 7.50 - "Carillon sans joie" — 12.50 - 4.25 - 7.55.
CINÉMA FESTIVAL — "M" — (Le Maudit) semaine 7.30 — "L'Épave" — 9.30
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "The Best of Cornaro" — 8.50 tous les soirs dimanches compris. Mat: merc., sam. dim. 2 h. sam. dim. 5 h.
DOYAL — (Red Room) "Lawrence of Arabia" — 8.05 merc., dim. 12.45 - 4.25 - 8.05 merc., 1.00 - 4.25 (salle dorée) "Mullin on the Bounty" — 8.30 merc., mat. 2 h.
EMPIRE CINÉMA D'ESSAI — "J'ai cracher sur vos tombes" — semaine 6.45 - 10.15 sam. dim. 3.05 - 6.45 - 10.15
FRANÇAIS — "Espionnage à Hong Kong" — 11.20 - 2.45 - 6.10 - 9.40

LA BACCHANALE DU RIRE
avec
LES CYNQUES
(spécialistes du rictus)
JEAN-GUY MOREAU
(Inimitable Imitateur)
"Toute la fantaisie du régime noir et des purges staliniennes réunies en une seule Macabre"
— Mme HRO
VENDREDI, 29 NOV.
Auditorium Université de Montréal
P. S. : on ouvre les gaz à 9h. p.m.

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON / **ROX HARRISON**
in Joseph L. Mankiewicz
CLEOPATRA
in Technicolor — Color by De Luxe
MATINEES — Merc. à 2 p.m. \$2.00
sam. - Dim. et Fêtes à 2 p.m. \$2.50
SOIRS — Lundi à jeudi à 8.00 p.m.
\$2.00 — Vendredi - Samedi et Fêtes à 8.00 p.m. \$3.50 — Dim. à 7.30 p.m. \$3.50
Représentation pour étudiants, le samedi à 9 a.m. 99¢
ALOUETTE
CINÉMA D'ESSAI

ELIZABETH TAYLOR / **RICHARD BURTON**
LOUIS JOURDAN
ELSA MARTINELLI
MARGARET RUTHERFORD
MAGGIE SMITH
ROD TAYLOR
L'HISTOIRE D'UN AMOUR DRAMATIQUE
The V.I.P.s
ORSON WELLES
PARAVISION et METROCOLOR
TROISIÈME SEMAINE
LOEW'S

WOMEN OF THE WORLD
... BEHIND THE FANCY CLOTHES... INTO THE MOST PRIMITIVE, THE MOST PRIVATE AFFAIRS OF WOMEN
Non-stop action... Technicolor
12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
The Intimate secrets of young love
LOVE AT TWENTY
The many moods of young love...

SÉRIE D'OPÉRETTES
CE SOIR
Seulement une représentation à 8:40 p.m.
CINEMASCOPE ET COULEUR
BRIGADOON
GENE KELLY - VAN JOHNSON - CYO CHARISSE
JEUDI SOIR 12 DEC. — FIREFLY
JEUDI SOIR 19 DEC. — BITTERSWEET
CAPITOL
A PRIX POPULAIRES

LE ROI SE MEURT de Eugène Ionesco continue sa carrière sur la scène du nouveau théâtre de l'Églogue. Parmi la distribution on note, dans le rôle du roi, le comédien Maurice Dallaire que l'on voit ici costumé par François Barbeau qui a également signé le décor.

ELYSEE CINÉMA D'ESSAI
CINEMASCOPE COULEURS
LES COMPAGNONS DE LA BOBINE
la Passe du diable
et
le petit scaphandrier
SAMEDI 1.00 et 3.00 HRES P.M.

NOUVEAU CINÉMA AHUNTSIC
Henri-Bourassa et Lajeunesse
DU. 8-4700
Dernier soir à l'affiche aux deux cinémas:
2e film à l'AHUNTSIC
"TABARIN"
2e film à l'EMPIRE
"LÉON MORIN PRÊTRE"
d'après le fameux roman de Boris Vian
EMPIRE CINÉMA D'ESSAI
274-4521
Ogilvy, coin Durocher — près gare Jean-Talon

DEUX DERNIÈRES SEMAINES
LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
L'Auberge des Morts Subites
133¢
SA VA T-IL...
THÉÂTRE NATIONAL — 1120 St-Catherine — 521-4751

DERNIÈRE SEMAINE
4e MOIS
CINÉMA FESTIVAL
1204 St-RUE ST-CATHERINE — 525-8400
Tous les jours 7.30 P.M.
Le chef-d'œuvre de Fritz Lang!
Version Originale
Sous-Titres Anglais
PROGRAMME SPÉCIAL
— Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle... "Le Pêcheur"
"L'ILE NUÉ" est un film admirable, de beauté, et surtout de tendresse... BASILE, "Le Devoir"
Tous les Jours 8.30 P.M.
Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

le p'tit bonheur
auberge du lac quenouille
accueillera
le samedi soir, 30 novembre
LE CHANSONNIER
HERVE BROUSSEAU
Départ du Centre des Loisirs Immaculée-Conception, 4265 avenue Papineau, par autobus spécial à 7h.30 p.m. — Retour à la fin de la soirée — Il faut réserver sa place d'avance.
Billet aller-retour, spectacle, danse, etc., tout compris \$5.00.
Réservations: 527-1257

Le Théâtre du Nouveau Monde
L'AVARE
le MOÏSE
CE SOIR, À 9 H.
"Un 'Avare' balzacien qui s'achève triomphalement."
"Lorsque le deuxième acte aura été rétabli sur ses bases normales, 'L'Avare' se présentera comme la meilleure réussite du T.N.M. depuis l'Opéra de Quai-Sous".
— Jean Hamelin, Le Devoir
...merveilleusement bien joué!
Sydney Johnson
Montreal Star
THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

THEATRE ORPHEUM
525 o., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

GRAND SUCCES
LE RIDEAU VERT
CE SOIR 8 h. 30
DIM. 2 h. 30 et 7 h. 30
LE FILS D'ACHILLE
de Claude Gauthier
Au Stella — VI. 4-1793

THEATRE LA BOULANGERIE - 5140, De Lanaudière
MAITRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
4 DERNIÈRES (COMPLÈT I) Les Apprentis-Sorciers

Canadian Concerts & Artists présente
LA JEUNE ET PHÉNOMÉNALE
PIANISTE SOVIÉTIQUE
dans son premier récital à Montréal
Marina Mdivani
"une technique exceptionnelle"
PROGRAMME:
Variations, MENDELSSOHN;
Chaconne, GIBBYULLOVA;
Sonata No. 4, WINEBERG;
également des œuvres de
CHOPIN, LISST et DEBUSSY.
MERC. SOIR
4 DECEMBRE
PLACE DES ARTS
Billets (taxe incl.) \$2., \$2.50, \$3., \$3.50, \$4.
EN VENTE à La Place des Arts; à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine o.; et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc. 1434 Sherbrooke o.; Salon de l'Horlogerie, 690 St-Denis; Charlebois, billetterie, 2115, Jean-Talon o.; Fortin Télévision, 41, Fleury o.; Librairie Ducharme, 418 N.-Dame o.

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !
KON-TIKI
LE RESTAURANT POLYNÉSIE
DU
SHERATON MONT-ROYAL
Le dîner est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'œuvre d'exotisme, une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette!
Si vous n'êtes pas voyageur, La Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquillages au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

AV 400
STATIONNEMENT GRATUIT à l'intérieur après 5h.30 p.m.
A LA BRASSERIE
LES SPÉCIALITÉS DE LA RÔTISSERIE
tous les jours de 10 a.m. à 2 a.m.

Nos grillades sont faites au charbon de bois
Le Cœur d'Aloyau grillé 1.50
La Côte de Boeuf grillée 1.85
Le Steak T-Bone aux Epices 1.85
SERVI AVEC Le Salade verte à la Française
ET AU CHOIX Les Pommes Allumettes du 400
OU La Pomme Idaho rôtie au Four.
Coin Dorchester et Université — édifice C-I-L UN. 6-9506

L'univers féminin

Deux femmes se disent leurs 4 vérités en se traitant de "CHÈRES ENNEMIES"...

par Solange CHALVIN

Il y a un mois, aujourd'hui, se publiait à Montréal, aux Éditions du Jour, un livre intitulé "CHÈRES ENNEMIES" dont les auteurs sont Solange Chaput-Rolland et Gwethalyn Graham. Absente de Montréal au moment de la parution, nous croyons qu'il intéressera peut-être nos lectrices de connaître la réaction de la presse et du public depuis la parution de ce livre.

Dans la presse anglaise, on fit grand état de l'événement. Enfin, deux femmes acceptaient de se crêper le chignon, gentiment, sur la place publique, et exposaient cette haine sourde qui gronde à l'intérieur des cerveaux canadiens anglais et canadiens-français vis-à-vis l'autre groupe ethnique.

Dans la presse française, l'accueil fut beaucoup plus réservé, dans certains cas, assez froid. La vague de séparatisme qui sévit actuellement au Québec en est certainement la cause. Pour les purs, pour les véritables séparatistes, il n'y a aucune façon d'engager le dialogue avec l'élément anglais; même un échange de lettres — tel que proposé dans CHÈRES ENNEMIES — est inutile, inadmissible. Pour certains, ce livre prouve même une fois de plus notre faillite, notre défaillance devant la toute-puissance de l'élément anglais.

Personnellement, je crois, qu'en atten-

dant le mémoire de la commission Laurendeau-Dunton, nous ne pouvons demeurer complètement sourds à l'aspect que revêt notre société canadienne-française en contact quotidien avec la société canadienne-anglaise. Nous connaissons généralement bien notre comportement devant l'arrogance du milieu canadien-anglais; nous ignorons les réactions de l'autre groupe ethnique. Peut-être serait-il bon de lire Gwethalyn Graham pour connaître enfin la "stratégie de l'Anglais" si stratégiquement il y a. Ces deux femmes ont accepté de dire sur la place publique les reproches, souvent secrets, que nous ressentons comme autant de coups d'épingle sur un patriotisme qu'on nous a bien appris à garder toujours en éveil. Il est vrai qu'elles le font d'une manière élégante — tout en prenant le thé ou les croissants — dépourvue d'arrogance et de gros mots, mais les situations qu'elles exposent dans leurs lettres — puisque le livre est une suite d'échanges de lettres entre les deux auteurs — sont faciles à identifier. Nous les rencontrons tous les jours au magasin, dans un salon mondain, dans le cadre des œuvres sociales ou politiques auxquelles nous participons, dans les transports en commun et surtout dans nos contacts avec l'administration fédérale.

ON REPROCHE AUX FRANÇAISES DE :

- Manquer d'intérêt pour la culture anglaise; manquer de curiosité pour les mœurs des Canadiennes anglaises qui sont totalement différentes des coutumes américaines;
- D'être obsédées par les problèmes du Québec et d'ignorer ce qui se passe dans les autres provinces;
- D'être trop obligées envers nous et de ne jamais nous laisser l'occasion de parler français;
- D'associer en esprit anglais et protestantisme.

En résumé, affirme Gwethalyn Graham, il ne faudrait pas oublier que si le Canadien français veut garder son identité, le Canadien anglais recherche encore la sienne. Il est au carrefour de l'Angleterre et des États-Unis, mais il n'est

ni Britannique, ni Américain. Cette recherche aussi bien du côté canadien-français et canadien-anglais aboutit à une frustration nationale et collective... à un peuple peu sûr de ses positions, assez froussard dans l'ensemble.

En résumé, affirme Solange Chaput-Rolland, un Canadien anglais qui parle du Canada parle des 9 provinces; il oublie toujours qu'il y a une pro-

vince française. Le séparatisme, d'après-moi, n'existe pas seulement au Québec; il est latent dans les 9 autres provinces.

Voilà suffisamment de griefs pour former une opinion sur le contenu des CHÈRES ENNEMIES. Si vous n'êtes pas séparatistes, vous y verrez probablement une occasion d'entamer une conversation avec deux autres femmes; si vous êtes séparatistes, cela vous donnera suffisamment de raisons de conserver votre allégeance.

La revue MAINTENANT publiera dans une prochaine livraison deux autres lettres

des auteurs sur une question particulièrement épineuse: "Le rapport des catholiques et protestants."

A la fin de cette entrevue, nous demandions à G. Graham ce qu'elle pensait de la déclaration de Judy Lamarche, à savoir: "Le bilinguisme, je ne sais pas ce que c'est!" Gwethalyn Graham nous répondait: "C'est une idiotie de premier ordre; c'est complètement sot et stupide!"

UNE ENQUÊTE REVELE QUE LES PERSONNES AGES SE NOURRISSENT MAL

MONTRÉAL — "Tour d'horizon sur l'enrichissement de la diète alimentaire". C'était la le sujet sur lequel cinq conférenciers ont été invités à discuter, par l'Association des boulangers de Montréal, à l'occasion du dixième anniversaire de la promulgation de la loi sur l'enrichissement de la farine et du pain au Canada.

Mlle Thérèse Bissonnette, consultante en nutrition au service de la Cité de Montréal, jouant le rôle de modératrice, a ouvert ce colloque qui se tenait la semaine dernière dans la métropole. Elle a mentionné que les vitamines reparaissent à un besoin spécifique de l'organisme humain, mais, "si en théorie, l'individu connaît les besoins nutritifs indispensables, sait-il choisir une alimentation rationnelle sachant satisfaire à cette nécessité?" s'interroge Mlle Bissonnette.

C'est à la suite d'enquêtes menées aux États-Unis et au Canada, qu'on en est venu à enrichir le pain, afin de remédier à certaines carences et maladies de la population. Pour ajouter aux ressources alimentaires, on a choisi les vitamines les plus aptes à satisfaire les besoins nutritifs, à savoir trois vitamines du complexe "B", riboflavine et niacine, ainsi que du fer.

Le Dr Ant-B. Valois, adjoint au directeur du Service de santé de la Cité de Montréal, a parlé d'une enquête sur la nutrition, menée dans un groupe de personnes âgées. Cette étude révèle que "le défaut le plus marqué dans la qualité des diètes de ces vieillards, semble être causé par leurs mauvaises habitudes alimentaires, qui pèsent sur plusieurs points en regard de celles qui sont préconisées par le Guide alimentaire canadien".

Le Dr Valois a mentionné que "de toutes les caractéristiques socio-économiques, l'insuffisance de revenu et le fait de vivre seul, semblent être les facteurs qui ont le plus influ-

encé les résultats de cette enquête".

Aliments enrichis

Mlle Mariette J. Blais, professeur adjointe de l'Institut de diététique et de nutrition de l'Université de Montréal, a traité, pour sa part, des aliments enrichis. A son avis, l'enrichissement de la farine et du pain, doit être considéré comme une mesure d'hygiène publique. En tant que source de vitamines, quatre tranches de pain enrichi, constituent 25 pour cent des besoins nutritifs quotidiens.

Les aliments pour bébés donnent également de bons résultats. Toutefois, certaines préparations liquides ou en poudre, notamment les breuvages à goût de fruits, contenant cependant de la vitamine "C", ne peuvent être comparables aux jus de fruits frais.

A la suite d'enquêtes menées dans les écoles du Québec et de l'Ontario, il apparaît que les jeunes, surtout les adolescents, "les mamans de demain", se privent de vitamines et d'autres éléments nutritifs essentiels à la croissance et au développement normal. Mlle Champoux suggère que l'éducation dans ce domaine, soit intensive chez les jeunes, pour éviter les mauvaises habitudes alimentaires que les recherches sur la nutrition ont décelées parmi leur aînés.

L'enfant

Le Dr Roger Poirier, pédiatre, et chargé de cours à l'hôpital Sainte-Justine, également professeur adjoint à l'Université de Montréal, parlant des besoins nutritifs de l'enfant, a mentionné que le rythme normal de la croissance suppose une diète alimentaire adéquate. La mauvaise nutrition chez les enfants, provient qu'elle est parfois trop abondante, ou dans d'autres cas, insuffisante. Selon les normes établies, le lait qui contient du calcium, est indispensable, de même que les céréales. Le jaune d'œuf, la foie contenant du fer, susceptibles de combattre les carences.

Dans votre panier à provisions

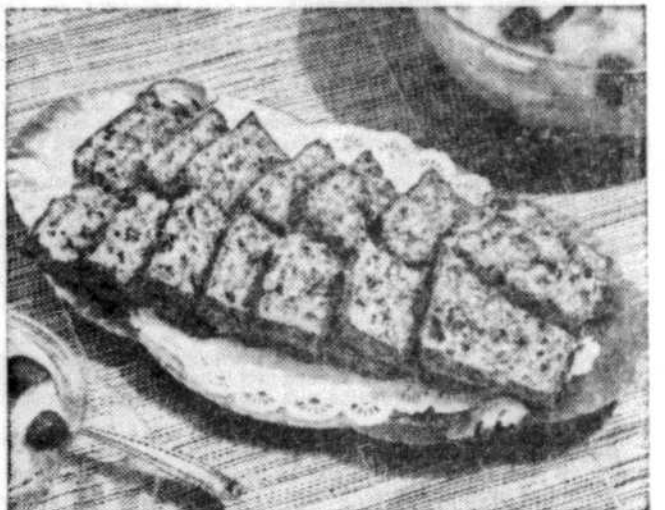
Au risque de nous répéter, disons-le encore une fois c'est des maintenant qu'il faut faire des provisions pour la Noël. De toutes façons, il y a des gâteaux qui doivent être confectionnés à l'avance et le gâteau aux fruits est de ceux-là.

Contrairement à ce que l'on pense, le gâteau aux fruits ne doit pas être considéré comme un luxe, surtout si on le fait soi-même. À la maison, mais comme une tradition agréable, une douceur bienvenue pendant ce temps de festivité. C'est un gâteau qui se conserve longtemps, y gagne à "mûrir" et qui vous dépannera lorsque des amis arriveront à l'improviste.

Il y a des recettes très luxueuses où il entre des quantités de fruits confits et d'œufs; d'autres, par contre, sont plus économiques. Avant de vous donner une recette de gâteau aux fruits foncé, voici quelques trucs qui vous aideront à donner un "air-maison" aux gâteaux achetés chez le traiteur ou dans votre magasin d'alimentation si vous n'avez pas le temps d'en confectionner.

Procurez-vous vos gâteaux dès maintenant; frottez-les sur tous les côtés avec du cognac, du rhum ou du sherry. Enveloppez-les dans un coton et plusieurs rangs de papier-journal ou de papier d'aluminium. Bien sceller et garder dans un endroit frais. Vous verrez quel arôme s'en dégagera lorsque vous ouvrirez le paquet au moment de servir. Décorez le dessus du gâteau seulement avec une pâte d'amande recouverte d'une mince couche de glace blanche ordinaire. Décorez avec des fruits confits. Si le temps vous manque, omettez la pâte d'amande et la glace et décorez simplement avec quelques morceaux d'ananas et des cerises glacées. Ces suggestions valent également pour les gâteaux aux fruits que vous ferez cuire vous-même.

GÂTEAU AUX FRUITS FONCÉ



- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| 3 t. de raisins sans pépins | 1/2 c. à thé de sel |
| 3 t. de raisins sulfonés | 1/4 c. à thé de soda à pâte |
| 1/2 t. de cerises confites | 1 c. à thé de cannelle |
| 1/2 t. d'ananas confits | 1 c. à thé de toute-épice |
| 1/2 t. de zeste de cédrat | 1/4 c. à thé de marcs |
| 1/4 t. de zeste de citron | 1 c. à thé de muscade |
| 1/4 t. de zeste d'orange | 1 t. de shortening |
| 1 t. de noix hachées | 1 t. de cassonade |
| 1 1/2 t. de farine Five Roses | 6 œufs |
| pré-farimée | 1/2 t. de mélasse |

Garnir de papier ciré épais deux moules à pain de 9" x 5" ou 2 moules en couronne de 8". Préparer les fruits et les noix; les saupoudrer de 1/4 t. de farine. Bien mélanger le reste de farine, le sel, le soda à pâte et les épices. Manier le shortening et la cassonade jusqu'à consistance légère. Ajouter les œufs, un à la fois, en fouettant après chaque addition. Ajouter la mélasse; bien brasser le tout. Incorporer les ingrédients secs et le mélange de fruits et de noix en tournant. Remplir les moules préparés avec deux tiers. Placer un plat d'eau chaude au fond du four; l'enlever pour la dernière heure de cuisson. Cuire à four lent (300 F) pendant 2 heures ou jusqu'à cuisson parfaite.

Les spéciaux de la semaine

Voici pour vous aider à dresser vos menus de fin de semaine, les "spéciaux" dans les principaux magasins d'alimentation à succursales. Le poulet, de 3 à 3 lbs, prêt à cuire, la fesse de porc frais, le gigot d'agneau importé sont les trois items en vedette au comptoir de la viande. Sont également offerts à des prix d'économie l'épaule de jambon sans jarret, le rôti de côtes coupe courte, la saucisse fumée, le rôti de veau roulé, désossé et le foie de veau, un magasin offre également du porc frais haché idéal pour tourtière.

Fruits: bananes — grosses et petites —, pommes délicieuses et Cortland, oranges Valencia, tangerines, raisin frais rouge Empereur.

Légumes: Brocoli vert de la Californie, concombres frais, navets et poireaux du Québec.

EATON LA Boutique du Cadeau

4^{ème} ÉTAGE

ART ESQUIMAU

Notre vaste sélection de sculptures garanties authentiques, provient de Povungnituk dans le Territoire du Nouveau Québec et des Territoires du Nord-Ouest. En plus des sculptures en saponette, vous trouverez aussi chez Eaton une variété d'animaux rembourrés en peau de phoque, carpes, également en phoque et des poupées habillées à l'esquimaude. Illustrée, une figurine en saponette de 8" de hauteur 50.00

Autres pièces de 12.50 à 50.00

LA BOUTIQUE DU CADEAU (RAYON 215) AU QUATRIÈME ÉTAGE CHEZ EATON (côté Burnside)

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL



Seagram's Crown Royal

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Montréal, Qué.

AGENCE MATRIMONIALE

EXCELSIOR ENRG.

Nous servons d'entente, d'étude des goûts et caractères et de rencontres s'adressant aux personnes des deux sexes célibataires, veufs et veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge; tout se passe comme si seul le "HASARD" arrangeait les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services d'une efficacité prouvée et reconnue. Pour informations, écrire en mentionnant: Nom, adresse, tél., âge, occupation, en incluant \$2.00 a. r.

EXCELSIOR ENRG.

Casier postal 158 — Station Hochelaga Montréal ou téléphones à: 525-7861

7 moyens de garder votre sang-froid

Dans les situations critiques, perdez-vous la tête? Vous laissez-vous aller à des colères inutiles? Attention! Cela pourrait affecter gravement votre santé. SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous montre comment la faculté de garder son sang-froid est à la portée de tous, et vous propose sept règles sûres pour rester calme en toute occasion. Achetez Sélection aujourd'hui même!

10.000.000 DE LECTEURS ACHÈTENT marabout

ROMANS-ENCYCLOPÉDIES-BIOGRAPHIES

U marabout université

marabout junior

Marabout Flash

marabout géant illustré

EN VENTE PARTOUT À PRIX POPULAIRES

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

EDITIONS MARABOUT KASAN

226 EST. CHRISTOPHE COLOMB — QUÉBEC P. Q.



Voici l'un des meilleurs sherries* au monde. Goûtez-le, vous verrez que rien ne peut remplacer la qualité.

*Et voici les trois autres:

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Le Shooting Sherry de Harvey | Le Bristol Dry de Harvey | Le Bristol Milk de Harvey |
| pour l'amateur de sherry bien sec. | | |

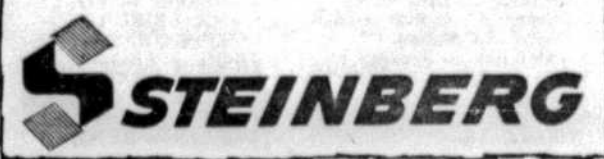
NOS GÂTEAUX AUX FRUITS!

L'Italie vous a fourni ses oranges et ses citrons ainsi que ses merveilleuses cerises Maraschino. Porto-Rico vous offre ses fins cédrats. L'Australie, pour sa part, vous envoie ses plus délicats raisins et le Brésil ses noix les plus réputées.

Cette réunion des plus "élégantes" denrées du monde, les Maîtres-Pâtisseries de chez STEINBERG en sont les responsables. Ce sont eux, en effet, qui ont eu l'art de créer la plus somptueuse des triandises, qui soient, le dessert des Fins Gourmets, le délice des Bouches Difficiles, le réputé GÂTEAU aux FRUITS De Luxe STEINBERG! Le Temps des Fêtes ne peut se passer d'une telle merveille...

carre, de 1 lb 55¢	carre, de 2 lb \$1.35	carre, de 3 lb \$1.75
tranche sans supplément \$1.09		
		oblong de 3 lb \$1.55

De plus, un magnifique gâteau aux fruits tout-beurre de 3 lb, en couronne, présenté dans une luxueuse boîte ronde en cuvette, vous est offert pour seulement \$4.50!



La Suède, paradis social du capitalisme — III

En Suède, où règne le plein emploi, l'automatisation n'effraie personne

par Evelyn GAGNON

L'automatisation ne fait pas peur aux Suédois. Pour un Nord-Américain, qui a entendu d'interminables jérémiades au sujet des mauvais effets des plus récents progrès techniques sur le nombre d'offres d'emploi, l'attitude positive et dynamique de la Suède semble miraculeuse.

De la même façon, la Suède ne cherche pas à se prémunir par une politique tarifaire protectionniste, contre la concurrence qu'offrent à son marché intérieur les produits de pays plus pauvres, où les salaires sont plus bas. Ainsi, si la Suède avait à faire face à la concurrence du textile japonais, elle ne chercherait pas, par tous les moyens possibles, à forcer ses citoyens d'acheter des textiles suédois à des prix supérieurs aux produits japonais.

Pourtant, le chômage en Suède est quasi inexistant. Au cours de la dernière année, 245 personnes seulement, sur une population de huit millions, se sont prévalues des secours de l'assistance-chômage, versés à ceux qui chôment plus de six mois. Alors que le taux de chômage était de six pour cent aux États-Unis et de sept pour cent au Canada, en Suède il était de 1,5 pour cent. Le chômage saisonnier, dans ce pays dont le climat est aussi rigoureux que le nôtre, varie entre 1,2 et 2 pour cent. Pour en arriver à une telle situation, la Suède a élaboré une politique d'emploi cohérente. Sans doute, le gouvernement suédois se sert-il de mesures financières et monétaires pour régulariser l'économie. Mais ce n'est qu'un aspect de sa politique.

La formule suédoise pour assurer le plein emploi tient compte des deux composantes de la vie économique: les travailleurs et les entreprises.

MOBILITE DES TRAVAILLEURS

Pour comprendre ce qui est prévu pour les travailleurs, nous étudierons le cas, fictif, de M. Andersen.

M. Andersen est employé dans une petite usine du nord de la Suède, où depuis des années il fait le même travail spécialisé. À cause du mouvement vers la concentration des entreprises, cette petite usine va fermer. M. Andersen aura trois choix.

En premier lieu, il pourra retirer des prestations d'assurance-chômage, puisqu'il aura contribué à cette caisse la valeur d'une semaine de travail par année depuis qu'il travaille, jusqu'à ce qu'il trouve un autre emploi dans la petite ville qu'il habite et où il a sa maison.

Mais il se trouve dans une région de la Suède où l'activité économique diminue. Le nombre d'emplois disponibles est restreint, et la population a tendance à se déplacer vers d'autres parties du pays.

M. Andersen optera peut-être alors pour la deuxième possibilité qui s'offre à lui, c'est-à-dire se déplacer lui aussi vers un autre point de la Suède. Le bureau de placement public de sa localité lui indiquera où se trouvent des emplois dans sa spécialité. Le gouvernement lui paiera un voyage aller-retour pour lui permettre de prendre contact avec la direction de l'entreprise susceptible de l'embaucher. L'entreprise n'est pas forcée de lui donner de l'emploi, cependant, et M. Andersen n'est pas forcé non plus d'accepter ce qu'on lui offre. Toutefois, s'il refuse,

se sans motifs raisonnables, il ne pourra plus retirer ses prestations d'assurance-chômage.

Mais si tout va bien, et M. Andersen décide de travailler pour cette entreprise, qui peut être à des centaines de milles de chez lui, le gouvernement facilitera encore son déplacement. Outre l'allocation de transport, M. Andersen recevra une allocation d'installation d'environ \$75. S'il ne peut trouver immédiatement à loger sa famille dans son nouveau lieu de travail, le gouvernement lui versera une "allocation de séparation", pour une période qui peut durer jusqu'à neuf mois, pour couvrir les frais supplémentaires qu'entraîne le maintien de deux logis.

Mais comme M. Andersen vient d'une région en recul, il aura de la difficulté à vendre la maison qu'il avait dans sa petite ville sans perdre d'argent; comme les gens ont tendance à quitter cette ville, on lui offrira peu pour cette maison. C'est cette dernière difficulté qu'on se propose de résoudre sous peu: le gouvernement prendra à charge la dépréciation qu'a subie la valeur de la maison.

Même avec toutes ces possibilités, il se peut que le problème de M. Andersen ne soit pas résolu. En effet, si sa spécialité est en train de disparaître à cause des changements technologiques, il se peut qu'il ne trouve pas d'emploi même s'il est prêt à se déplacer.

Il pourra alors opter pour la troisième formule: la rééducation professionnelle. Il existe un réseau de 80 écoles de rééducation dans la Suède, qui peuvent rééduquer 35.000 travailleurs par an. Il n'y a aucune limite d'âge pour y entrer, et la durée du cours peut varier de deux ou trois mois à vingt mois pleins. Le choix de la spécialité étudiée est laissé au travailleur, mais on lui indiquera dans quels secteurs se trouvent les plus grandes possibilités d'emploi. Pendant son séjour à cette école, M. Andersen recevra une allocation de l'État qui équivaudra à peu près aux deux tiers du salaire qu'il touchait avant son inscription.

À la fin de ce cours, M. Andersen est presque sûr de trouver de l'emploi: environ 80 pour cent des travailleurs rééduqués sont employés à la sortie de l'école.

Une telle politique, visant à assurer la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs, resterait inutile s'il n'y avait pas assez d'emplois pour tous les Suédois. C'est pourquoi l'État agit aussi en vue de stimuler l'activité économique. Pour ce faire, on a recours à deux moyens: les travaux publics, et le contrôle des investissements.

DIRECTION DE L'EMPLOI

La partie de l'emploi qui concerne la création de l'emploi, comme celle qui concerne le déplacement ou la rééducation des travailleurs, est confiée à la direction générale de l'emploi, une division du ministère du travail.

La direction de l'emploi est sous la responsabilité d'un Conseil, dont les membres sont nommés par le gouvernement. Parmi ces membres, on compte deux représentants de l'association nationale des employeurs, deux de la confédération nationale des syndicats, un du syndicat des fonctionnaires, un de l'association nationale des universitaires. De plus, la coutume veut qu'il y ait parmi les membres un représentant du secteur agricole et une femme.

Ce conseil fait des recommandations au gouvernement au sujet des travaux publics à entreprendre. Le gouvernement, au cours des dernières années, a dépensé environ \$75 millions par an à ce chapitre. La formule adoptée est celle des "chantiers de secours", qui peuvent employer jusqu'à 15.000 personnes en peu de temps, et dont les travaux peuvent être rapidement interrompus si les conditions économiques s'améliorent.

En outre, pour encourager les entreprises privées à épargner au moment où l'économie est active, et à investir en période de dépression, le gouvernement leur propose une formule. Une entreprise qui le veut peut constituer à même ses bénéfices des réserves qui ne seront pas sujettes à l'impôt. Ces réserves doivent être déposées soit auprès d'un fonds pour le développement de l'industrie et du commerce, soit auprès d'un fonds pour l'industrie forestière.

Les exemptions d'impôt sont consenties à une condition: 46 pour cent des réserves ainsi constituées doivent être déposées à un compte spécial à la banque nationale, compte qui est contrôlé par la Direction de l'emploi.

L'entreprise qui, conformément à une décision de la Direction de l'emploi, utilise une partie de ces réserves à un moment donné, jouit en outre d'une réduction d'impôts sur ses revenus équivalente à dix pour cent des réserves utilisées.

Enfin, par des abattements d'impôts appropriés, l'État encourage l'installation de nouvelles industries dans certaines régions défavorisées du pays.

Comme on le voit, en Suède, le ministère du travail ne considère pas, comme les ministères du travail d'autres gouvernements, que sa tâche essentielle est d'administrer la législation concernant les relations patronales-ouvrières...

(A suivre)



Le 4e "Grand" de l'Expo sera M. Pierre de Bellefeuille

Le directeur de la revue Bellefeuille, M. Pierre de Bellefeuille, vient d'être nommé au poste de directeur du Service des exposants à l'Exposition universelle de 1967.

... mais la nomination n'est pas officielle. Un porte-parole de la Compagnie de l'Expo a en effet affirmé hier que "M. de Bellefeuille n'est pas le seul candidat en lice à ce poste".

La fonction de directeur du Service des exposants est la quatrième en importance dans la hiérarchie administrative de la Compagnie de l'Expo. Elle suit immédiatement les postes de commissaire gé-

ral, commissaire général adjoint et administrateur général, qui sont occupés respectivement par S.E. Monsieur Pierre Dupuy, Robert F. Shaw et Andrew Knievasser.

Si la nomination du directeur du magazine Maclean n'est pas officielle, elle le deviendra lorsque les douze membres du conseil d'administration l'auront entérinée. Ils ont reçu un avis en ce sens par télégramme.

Directeur de Maclean, M. de Bellefeuille est âgé de 40 ans. Il a été journaliste au "Droit" d'Ottawa de 1954 à 1961, après quoi il est entré à l'Office national du film. Il collabore régulièrement à des émissions de Radio-Canada. Il est vice-président de l'Union canadienne des journalistes de langue française.

À Ottawa, M. Shaw a annoncé hier que les 20 directeurs de la Compagnie de l'Expo recevront le 20 décembre copie d'un projet de "monorail" ou quelque chose d'approchant qui pourrait transporter 30.000 visiteurs à l'heure du centre de la métropole à l'emplacement de l'Expo, sur l'île Ste-Hélène.

Par la même occasion, les directeurs seront mis au courant des plans généraux de pavillons et autres immeubles qui seront construits à l'Expo.

Chez les bijoutiers

À compter du 26 novembre, tous les bijoutiers de la province, sauf ceux de la ville de Montréal et du district de Hull, seront soumis à une nouvelle "invention collective". Elle s'appliquera non seulement aux horlogers mais à tous les employés des magasins de bijoux. Le salaire minimum sera de \$75 par semaine. Un comité paritaire surveillera l'application de la nouvelle convention.

DOW JUSTIFIE LA "KEBEC" MAIS VA CHANGER SES ETIQUETTES...

La brasserie Dow, dans un communiqué de presse, annonce qu'elle modifiera l'étiquette de sa nouvelle bière "Kébec" et qu'elle n'utilisera plus cette étiquette sous forme de drapeau sur ses camions, sur ses cartons et dans sa publicité.

Le communiqué explique que depuis deux ans, la Dow, "constamment l'évolution des goûts des consommateurs et le nouvel état d'esprit qui règne dans la province, songeait à doter le Québec d'un produit nouveau qui fut authentiquement québécois et conforme au goût de la population."

Pour ces raisons, la direction à majorité canadienne-française de la brasserie Dow a cru devoir donner à sa nouvelle bière un nom et une présentation clairement indubitablement québécois, créés au Québec par des Canadiens-français. De là le nom "Kébec". Ce nom contribue au mouvement qui tient à donner à la province un visage français à l'occasion de l'exposition universelle de Montréal en 1967.

La Dow rappelle que ce sont les indiens qui ont donné son nom à la ville de Québec, et que la première orthographe

était bien Kébec. "C'est donc en toute sincérité, dit-elle, que notre société conçoit une présentation qui a pu évoquer, aux yeux de certains, le drapeau de l'État du Québec." Même si elle est convaincue d'avoir bien agi, la Dow, à cause de certaines critiques, a décidé de modifier l'étiquette, même si elle a reçu plus d'éloges que de reproches au sujet de la présentation de la nouvelle bière Kébec. Elle fait remarquer que les changements prendront un certain temps, puisqu'il faudra remplacer tout le matériel déjà en circulation.

Semaine de sécurité

La semaine nationale de sécurité routière, destinée à convaincre toute la population du Canada de prévenir les accidents de la route, aura lieu cette année du 1 au 7 décembre, sous l'égide du Conseil canadien de la sécurité routière.

Le premier ministre du Canada, M. Pearson, et M. Gerard Cournoyer, ministre des Transports et Communications du Québec, lui ont accordé tout leur appui.

DEUX VINS DE TABLE FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE

BOUCHARD AINÉ & FILS

(BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE)

• BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé, Réf. 426 G — Btlle 426 M — 1/2 Btlle.

• DRY POUILLY FUISSE — vin blanc, Réf. 447 E — Btlle — 447 F — 1/2 Btlle.

A noter: Il est bon d'indiquer sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec



Colloque de "Maintenant" ce soir

Monoculturalisme, biculturalisme ou polyculturalisme? Quelle est la formule idéale pour l'ensemble du Canada ou pour certains secteurs du pays? Quatre spécialistes tenteront de répondre à la question, jeudi, le 28 novembre, lors d'un colloque organisé par la revue "Maintenant", au couvent des Dominicains, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, à 8 h. 30.

Les participants seront MM. Jean-Luc Pépin, député fédéral de Drummond-Arthabaska et adjoint parlementaire au ministre du commerce; Charles Taylor, professeur au département de sciences politiques à l'université McGill; André D'Allemagne, vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale; et Naim Kattan, journaliste et secrétaire du Cercle juif de langue française.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS

L.M. DESILETS

Montréal: 861-5395 Québec: LA 4-7533 Sherbrooke: LO 2-3905

PROFESSEURS DEMANDES

"On demande un professeur de physique et de chimie, pour classes de 10e et 11e (cours général et cours scientifique). Communiquer avec:

M. René Tremblay, directeur général des écoles,

36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Tél.: 543-1587



Vue sur le vignoble du CH. LEON à Bordeaux, France

Le vignoble français produit un délicieux vin blanc —

SAINT LÉON Appellation BORDEAUX contrôlée

REF 414-F

Il accompagne à merveille tous d'œuvres, huîtres et poissons. L'égoutte, il peut être bu tout au long du repas, pour le plus grand plaisir de tous vos invités.

QUANT à notre célèbre BORDEAUX rouge: —

LE VIEUX MOULIN Appellation BORDEAUX contrôlée

REF 38-A & 38-B

tous le connaissent déjà certainement car c'est le vin léger, idéal pour accompagner vos viandes, volailles et fromages. C'est un régal pour les gourmets.

NOUS LEVONS NOS VERRES ET VOS SOUHAITS SANTÉ ET BONHEUR POUR 1964

MAHLER-BESSE ET CIE

BORDEAUX, France

ACHETEZ VOS DISQUES DE NOEL DURANT CETTE VENTE Mercredi, jeudi, vendredi et samedi

ESCOMPTE DE 25%

SUR TOUTES LES MARQUES DE DISQUES EN MAGASIN ENREGISTREMENTS CLASSIQUES, RELIGIEUX POPULAIRES ET EDUCATIONNELS MONO ET STEREO

A VOUS D'EN PROFITER! Ed. Archambault

500 est, Ste-Catherine — VI. 9-6201 2140, de la Montagne — VI. 5-6202

500 EST. STE-CATHERINE Coin Berri Ed. Archambault 2140 DE LA MONTAGNE Un peu en bas de Sherbrooke

VENTE DE DISQUES 4 jours seulement! Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi!

TOUS LES ENREGISTREMENTS (Mono seulement) Prix régulier: \$4.45 SPECIAL: \$3.19

TOIT LE CATALOGUE COMPLET

Angel \$3.99 \$4.49

Série 35 et 36 mille 26 M (Mono Stereo)

211 — MOZART: Concerto Piano, No. 26 M

212 — LISZT: Concerto Piano No. 1, Mono

213 — CHOPIN: Mazurka, Mono

214 — MOZART: Symphonie No. 39, Mono

215 — SAINT-SAËNS: Symphonie No. 2 (orgue) Mono

216 — DAVID OISTRAKH: Encores, Mono Stereo

217 — CALLAS chante Lucia (extraits) Mono

218 — SOVIET ARMY CHORUS: Mono Stereo

219 — TCHAIKOVSKY MENDELSSOHN: Concerto, violon M

220 — DYORAK: Symphonie No. 3 M

221 — MENDELSSOHN: Symphonie No. 4 M

222 — LISZT: Les Préludes M

223 — FRANCK: Symphonie en Ré mineur, M

224 — BEETHOVEN: Symphonie No. 2, M

225 — TCHAIKOVSKY: Suite Casse Noisette M

226 — BRAHMS: Concerto en Ré mineur M

227 — BEETHOVEN: Trio No. 1 M

228 — BEETHOVEN: Symphonie No. 6, Mono

229 — SCHUBERT: Trio No. 1 M

230 — MOZART: Concerto No. 3 Oukrah. M

231 — LAJO: Symphonie Étrangère, M

232 — BEETHOVEN: Concerto No. 3, M

233 — CHOPIN: Valse, M

234 — CHOPIN: Six Polonaises, M

235 — RACHMAÏNOFF: Concerto No. 2, M

236 — GRIEG: Concerto en La mineur, M

237 — TCHAIKOVSKY: Lac des Cygnes, M

238 — WEBER: Ouverture, M

239 — MARIA CALLAS: dans Verdi, M

240 — RIMSKY-KORSAKOV: Schéhérazade, M

241 — SCHUBERT: Quintette "La Truite", M

242 — SCHUBERT: Symph. No. 8 "Inachevée", M

243 — BEETHOVEN: Concerto en Ré mineur (Oukrah) M

244 — BEETHOVEN: Concerto en Do mineur (Oukrah) M

245 — TCHAIKOVSKY: Symphonie No. 4 (Berlin Phil) M

246 — LISZT: Concerto No. 1 (Philharmonia) M

247 — MOZART: Concerto No. 21, piano, Mono

248 — PUCCHINI: Extraits La Bohème, Callas Distefano, M

249 — BEETHOVEN: Symphonie No. 7, M

250 — SCHUBERT: Symphonie en Sol mineur M

251 — MOZART: Sérénade en Sol mineur, M

252 — DEBUSSY: La Mer — Nocturnes M

Série 36000

3601 — VIVALDI: Quatre Concerti (Milestein), M

3602 — SCHUMANN: Papillons (Opus 2) Sonata Opus 11, M

3603 — CHANSONS Napoléoniennes (Stefano) M

ENREGISTREMENTS PAR L'ORCHESTRE DES CONCERTS COLONNE DIRIGÉ PAR PIERRE D'ERVAUX Sur disques mono et stéréo \$3.95 SPECIAL: \$1.59

Symphonies de Beethoven, Schubert, Berlioz, Dvorak et Tchaikovsky. Concertos de Beethoven, Tchaikovsky, Chopin, Liszt et Grieg.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA Ed. Archambault La maison de confiance 500 EST. STE-CATHERINE VI. 9-6201 2140 De La MONTAGNE VI. 5-6202 MAGASINS OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'À 9 HEURES

L'Aluminium Limited prend une participation dans une usine d'Australie

potins financiers

Après avoir connu, la veille, un virement de 9,320,000 actions en une avance de près de \$15,000,000, Wall Street a paru moins schalandé hier et, en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 2-52 points plus bas, au regard d'une hausse de 32.03 la veille.

Le monde financier a confiance dans le nouveau président des E.-U., M. Johnson. Ce facteur et les perspectives d'une production d'acier plus considérable en décembre aux Etats-Unis influencent heureusement sur le sentiment spéculatif avant-hier. Le message présidentiel adressé hier au Congrès, en faveur de la poursuite de la politique de Kennedy, n'a cependant peu d'effets sur le marché.

Une vague d'optimisme secoue la Bourse de Londres, hier, mais nos Bourses de Montréal et de Toronto étaient redevenues calmes et irrégulières. Comme Wall Street sera fermée, aujourd'hui, à l'occasion du jour d'Action de Grâce aux Etats-Unis, nos marchés devraient encore être au ralenti aujourd'hui.

Les ventes au gros au pays en septembre sont estimées à \$873,125,000, soit 10.7 p.c. de plus qu'il y a un mois, selon le rapport du Bureau Fédéral de la Statistique publié hier.

Canadian Gas & Energy réunira ses actionnaires aujourd'hui à Toronto de même que Quonto Exploration.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une nouvelle usine d'oxygène pour Sydney, N.-E., qui coûtera plus de \$1,000,000.

La construction d'une nouvelle et importante usine de production d'oxygène au tonnage, qui coûtera au-delà d'un million de dollars, a été annoncée hier conjointement par M. A. L. Fairley, Jr., président de Dominion Steel and Coal Corporation, Limited et M. P. Salibaing, président de l'Air Liquide Canada Ltée. Le nouvel Oxytonne, qui sera la propriété et sera exploité par l'Air Liquide, aura une capacité de production de plus de 85 tonnes/jour d'oxygène de haute pureté. Ce sera de loin la plus grande usine d'oxygène des Maritimes et l'oxygène sera utilisé pour les procédés modernes d'affinage de l'acier dans les Fours Martin des Acieries Doreco à Sydney. Les nouvelles installations seront situées à proximité de l'usine actuelle de l'Air Liquide à Sydney et l'oxygène sera distribué par canalisations directement vers les Fours Martin de Doreco. Doreco estime que l'augmentation sensible des approvisionnements en oxygène permettra de réduire les frais d'affinage de l'acier et d'accroître la capacité de production de ses Fours Martin en exploitation à Sydney. Ce nouvel investissement de plus d'un million de dollars reflète la confiance générale dans le progrès et le développement futur de l'industrie sidérurgique au Cap Breton. L'usine sera étudiée et construite dans les Ateliers de l'Air Liquide à Montréal. L'appareil sera monté l'été prochain à Sydney, N.-E. et sera mis en exploitation peu de temps après.

Les relations deviennent plus étroites entre Consolidated Paper Corporation et Gillies Bros & Co. Ltd.

En acquérant, tel qu'annoncé récemment, toutes les actions privilégiées et ordinaires en circulation de Gillies Bros & Co. Ltd., la Consolidated Paper Corporation Limited obtient 1,900 milles carrés de territoires boisés et affermés dans les provinces d'Ontario et de Québec, dont une partie se trouve contiguë à des boisés affermés qu'elle détenait déjà dans le haut de la Vallée de l'Outaouais. Par cette transaction, la superficie des terrains affermés à Consolidated Paper Corporation Limited dans cette région est portée à 3,500 milles carrés, dont une petite partie en franc-alleu. La compagnie Gillies Bros & Co. Ltd. compte 240 employés et, en plus d'être parmi les entreprises les plus importantes à produire du bois d'œuvre dans l'Ontario, elle est aussi une des plus anciennes, ayant opéré au-delà de 120 ans. Sa scierie à Breaside, Ontario, une des plus modernes dans tout l'est du Canada, produit un bois d'œuvre de haute qualité provenant des essences de pin rouge et blanc. Une autre scierie, établie à Waltham, province de Québec, est engagée principalement dans le sciage des bois feuillus. La capacité de production de ces scieries, ajoutant celle qui possède déjà la Consolidated Paper Corporation, sera d'environ 50,000,000 p.m.p. par année. La compagnie Gillies, dont M. A.G. Muirhead est président, M. E.R. Caldwell, gérant forestier, M. G.B. Gillies, gérant de la production et M. W.W. Gillespie, gérant des ventes, continuera sous la même raison sociale et avec son administration actuelle.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce conclut une entente avec une nouvelle compagnie de prêt

M. N.J. McKinnon, président du conseil et administrateur délégué de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, annoncera aujourd'hui que la banque a conclu un contrat d'agence avec la Société d'hypothèque Kinross, une nouvelle compagnie canadienne de prêt sur premières hypothèques conventionnelles. La Société d'hypothèque Kinross, dans laquelle la banque détient une participation, a été constituée récemment aux termes de la Loi sur les compagnies de prêt. La banque exercera les fonctions d'agent de la compagnie et ceux qui voudront contracter des emprunts sur première hypothèque pourront en faire la demande à l'importe quelle succursale de la banque au Canada. La compagnie consent des prêts hypothécaires sur toutes maisons d'habitation, y compris les maisons de rapport, ainsi que sur les immeubles commerciaux et industriels. Le contrat d'agence interviendra entre la banque et la compagnie, vient encore augmenter le nombre des services de crédit que les succursales de la banque offrent à ses clients actuels et éventuels; il accroît considérablement les capitaux d'emprunt sur première hypothèque mis à la disposition des localités petites et grandes du Canada.

Une réduction des impôts favorisera l'expansion de notre économie selon l'Ass. des producteurs de pâtes et papiers

L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité un mémoire sur les impôts des sociétés. Ce mémoire fut présenté par M. R.M. Fowler, président de l'Association précitée et il y est souligné que la réduction proposée de 40 p.c. du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés stimulerait l'expansion de l'économie canadienne. Rien de plus vrai, puisque l'économie des E.-U. entend refléter favorablement la baisse proposée de \$11,000,000,000 dans les taxes. Par suite des modifications demandées par l'association précitée, il y aurait contraction, d'un côté, de \$763,000,000 dans les rentrées des taxes et, d'un autre côté, augmentation de \$397,000,000. Somme toute, il s'agit d'une réduction de \$366,000,000. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'expansion prévue de l'économie nationale élargirait l'assiette de l'impôt et, si ce n'est pas suffisant, la taxe de vente pourrait s'étendre aux services, etc. Il est encore mentionné dans le mémoire précité que la production annuelle de notre industrie des pâtes et papiers atteint les \$1,600,000,000, dont les 2/3 prennent le chemin de l'étranger; ce qui aide d'autant notre balance commerciale. On y mentionne aussi que les compagnies de papier au pays ont payé en 1961 environ 5 pour 100 des impôts fédéraux sur le revenu des sociétés et environ 4.5% des taxes de toutes natures versées par les sociétés commerciales canadiennes. De tels chiffres inviteraient à prendre le mémoire ci-dessus en sérieuses considérations.

Marcel CLEMENT

NOMINATION À LA DOMINION GLASS



M. ROLAND CHAGNON

M. Roland Chagnon, C.A., président et directeur général de L'Aluminium Limited, vient d'être nommé au Conseil d'administration de la Dominion Glass Company Limited. M. Chagnon siège également au Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada, de Bruck Mills, Ltd., de la société Les Prévoyants du Canada, de la Corporation d'Expansion Financière, de A. Bélanger, Ltée, et de plusieurs autres compagnies. Il est membre du Bureau consultatif de Canada Trust Co. Ltd., et ancien président (1960-61) de la Corporation de Montréal Métropolitain. Il est aussi associé à diverses institutions, entre autres l'hôpital Notre-Dame et l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal. M. Chagnon est membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec et de la Chambre de Commerce du Canada.

À noter...

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal paiera le 16 décembre à ses actionnaires inscrits le 29 novembre un dividende supplémentaire de 40 cts, en plus du dividende régulier trimestriel de 75 cts payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits aussi demain.

Hayes Steel Products Ltd. a gagné 36 cts l'action durant le trimestre terminé le 31 octobre vs 25 cts précédemment.

Dominion Foundries & Steel vient de hausser son dividende trimestriel de 5 cts l'action à 45 cts, payable le 2 janvier.

Baker, Weeks & Co. vient de publier une intéressante étude de 3 pages non interligées sur Steinberg's Limited. Il en ressort que ses actions pourraient être profitables à ceux qui savent attendre.

Un générateur à turbine de 230 tonnes, fabriqué par Canadian General Electric Co., sera expédié cette semaine à l'Hydro de l'Ontario. C'est le plus gros du genre fabriqué ici et c'est aussi l'un des plus considérables dans le monde.

Power Corporation of Canada Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'elle se propose d'acheter toutes les actions de la Shawinigan Industries Limited, offertes à la suite de sa lettre en date du 26 juillet aux actionnaires de cette dernière entreprise. Compte tenu des actions acquises de l'Hydro-Québec et des actions déjà transmises, Power Corporation détient donc au-delà de 90% des actions en circulation de la Shawinigan Industries Limited. Les chèques émis en paiement desdites actions seraient transmis vers le 2 décembre 1963.

5,917,785 actions ordinaires de Consolidated Paper Corporation Ltd., toutes émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture aujourd'hui, leur symbole sera le téléscripser sera "C.P.C."

Les actions de Consolidated Paper Corporation Ltd ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière hier, vu leur inscription aujourd'hui sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Les actions ordinaires d'Abitibi Power and Paper Company Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture hier, vu leur inscription aujourd'hui sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

20% de la production

L'Aluminium Limited annonce aujourd'hui que les plans selon lesquels elle recevra 20 p. 100 de la production d'une importante usine d'alumine qui sera construite dans le Queensland, en Australie, sont en voie de parachèvement.

La compagnie confirme ainsi l'information, publiée en Australie, selon laquelle les installations de production d'alumine que l'on établit à Gladstone seront de 50 p. 100 plus grandes qu'on ne l'avait tout d'abord prévu, et que leur capacité annuelle dépassera 600,000 tonnes courtes. Cette communication annonçait également la participation d'un autre grand producteur d'aluminium, Pechiney, de France.

La production de l'usine de Gladstone sera partagée entre la Kaiser Aluminum (40%), l'Aluminium Limited et Pechiney (20% chacune) et les Comalco Industries of Australia (16%). La Kaiser et la Comalco sont les principaux intéressés dans cette entreprise.

Les travaux de construction de l'usine d'alumine, dont le coût prévu est d'environ \$115 millions, commenceront au cours du second trimestre de 1964 et l'on s'attend à ce qu'ils soient terminés au début de 1967.

Bien que l'Aluminium Limited possède des gisements de bauxite au Queensland, elle a convenu d'extraire, pendant les dix premières années au moins, la bauxite nécessaire à la préparation de sa part dans la production de la nouvelle usine, dans les gisements de la Comalco à Weipa, plutôt que dans les siens propres qui sont adjacents. Les autres propriétaires de l'usine Gladstone tireront toute leur bauxite des gisements de la Comalco à Weipa.

L'Aluminium Limited a précisé que l'alumine australienne s'ajoutera à l'ensemble des approvisionnements mis à la disposition de ses filiales de production d'aluminium de première fusion au Canada et dans d'autres pays, et de ses clients du monde entier.

Avec cette prise de participation, l'Aluminium Limited fait sa deuxième mise de fonds importante dans l'industrie australienne de l'aluminium. On doit à l'Australian Aluminium Company une société dont l'Aluminium Limited détient la totalité des actions, une grande part de l'augmentation de la consommation de l'aluminium en Australie. Cette société est aujourd'hui la plus grande entreprise de transformation de l'aluminium de son pays.

Casavant Frères Limitée traverse l'année la plus prospère encore vue

Son 45ième rapport annuel est des plus favorables

Casavant Frères Limitée a rendu public hier son rapport annuel couvrant l'exercice au 31 août 1963. Dans leur message aux actionnaires, M. F. N. Oliver, président du conseil et M. Charles L'Écuyer, président et gérant général, déclarent en partie ce qui suit: Les administrateurs sont convaincus que les nouveaux actionnaires auront lieu d'être fiers des activités et des réalisations de leur compagnie, et qu'ils ont été très agréablement surpris de constater qu'à peu près 97 p.c. de nos actionnaires résident dans la province de Québec et détiennent à eux seuls environ 98 p.c. des actions classe A et 72 p.c. des actions classe B. L'année terminée le 31 août 1963 a été la plus prospère dans toute l'histoire de votre compagnie. Le profit net, provisionné pour l'impôt sur le revenu, se monte à \$141,869, une augmentation de plus de 19 p.c. sur le profit de \$118,887 de l'exercice précédent. En fonction du chiffre d'affaires, nous avons pu prévoir de toute occasion susceptible de contribuer à son expansion.

En plus du volume important de commandes en carnet, les perspectives de l'exercice courant s'annoncent prometteuses, particulièrement dans le domaine de l'exportation. Vos administrateurs sont très confiants que votre compagnie aura se prévaloir de toute occasion susceptible de contribuer à son expansion.

Antérieurement à la modification du capital-actions mentionnée dans la note 3 qui suit le bilan au 31 août 1963, la compagnie a versé, au cours de l'année, des dividendes s'élevant à \$70,000 sur les actions ordinaires qui étaient alors en cours et qui furent payés à la suite de la réévaluation des actions A et classe B. Les dividendes privilégiés sur les actions classe A ont commencé à courir du 1er avril au taux annuel de 30 cts l'action. Votre compagnie a déclaré durant l'année deux dividendes trimestriels pour un montant total de \$131,500, soit le dividende initial de 7 1/2 cts par action, versé le 15 juillet, et le deuxième du même montant distribué le 15 octobre. Aucun dividende n'a été déclaré ou payé sur les actions classe B. Il serait peut-être utile de rappeler ici que les conditions de participation s'attachant aux actions classe A prévoient que, lorsqu'au cours d'un trimestre les dividendes privilégiés pour le trimestre et pour tous les trimestres antérieurs ont été déclarés et payés ou mis de côté pour paiement sur les actions classe A, les dividendes additionnels déclarés au cours de tel trimestre sont payables en montants égaux par

Power Corporation of Canada Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'elle se propose d'acheter toutes les actions de la Shawinigan Industries Limited, offertes à la suite de sa lettre en date du 26 juillet aux actionnaires de cette dernière entreprise. Compte tenu des actions acquises de l'Hydro-Québec et des actions déjà transmises, Power Corporation détient donc au-delà de 90% des actions en circulation de la Shawinigan Industries Limited. Les chèques émis en paiement desdites actions seraient transmis vers le 2 décembre 1963.

5,917,785 actions ordinaires de Consolidated Paper Corporation Ltd., toutes émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture aujourd'hui, leur symbole sera le téléscripser sera "C.P.C."

Les actions de Consolidated Paper Corporation Ltd ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière hier, vu leur inscription aujourd'hui sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Les actions ordinaires d'Abitibi Power and Paper Company Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture hier, vu leur inscription aujourd'hui sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

INGENIEUR — structures

traitement jusqu'à \$9,500
Offre d'emploi



TRAITEMENT : Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat.
DEVOIRS DE LA FONCTION : Effectuer les calculs nécessaires et élaborer les plans de charpentes de béton armé, d'acier, de bois, etc. requis pour la réalisation de projets de génie tels que la construction de ponts, tunnels, stations de métro et autres travaux de même nature.
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INSTRUCTION : Être membre en règle de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec; de préférence, posséder un diplôme en génie ou en science appliquée d'une université reconnue.
EXPERIENCE : Quelques années d'expérience professionnelle dans l'exécution de travaux se rapportant au calcul de structures statiques et/ou hyperstatiques et à l'élaboration de plans de charpentes de béton armé, d'acier, de bois, etc.
Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2 1/2 x 3) avec leur demande d'emploi.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service du Personnel bureau no 403 — Hôtel de ville.
Cité de Montréal
Service du Personnel

Bourse de Montréal

La place locale est redevenue irrégulière

Les cours ont légèrement décliné hier en Place locale. Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 78 contre 68.

Les services publics ont pris la vedette. Pacifique Canadien a gagné 1/2 cent pendant que Falcondridge a perdu 1/4 et Noranda 1/4.

Dans le compartiment des denrées alimentaires et des boissons, Salada a gagné 1/2 et Loblaw 1/4. Molson A et Labatt ont cédé 1/4 cent pendant que Dominion Stores, Shop and Save et Distillers Seagrams ont perdu 1/4.

Les industrielles ont fléchi. Canada Cement a perdu 1/4, Montreal Locomotive 1/4 et Industrial Acceptance 1/4. D'autre part Rockwell-Standard, Reitman's, Hudson Bay Co. et Simpson's ont tous perdu 1/4.

Dans le secteur des métaux communs, Dominion Steel a gagné 1/4 cent pendant que Steel Co. et Canada Iron ont haussé de 1/4. Aluminium a cédé 1/4 et Algoma 1/4.

MacMillan-Bloedel a perdu 1/4 et Dominion Tar 1/4.

Les banques ont décliné. Nouvelle-Ecosse a perdu 1/4, Toronto-Dominion un point, Royale 1/4, Impériale et Montreal 1/4.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Mount Pleasant a pris la vedette, gagnant trois cents sur un déplacement de 85,600 actions. Merrill Island a cédé quatre cents pendant que Kelly-Desmond a gagné autant.

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION

Siège Social, LaSalle, Abitibi, P. Qué.

Dividende supplémentaire

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende supplémentaire de dix cents (\$0.10) sur les actions communes classe "A" et sur les actions communes classe "D" de la compagnie a été déclaré payable le premier décembre 1963 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 15 jour du mois précédent la date du paiement de tel dividende. Par ordre du Conseil d'Administration, le secrétaire, Me Marc LAVIGNE, LaSalle, 22 novembre 1963.

L. E. WATERMAN PEN COMPANY LIMITED

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Société d'Administration et de Fiducie, agissant en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs des obligations de L.E. WATERMAN PEN COMPANY LIMITED (autrefois connue sous le nom de "L. E. Waterman Company Limited") émises en vertu d'un acte de fiducie consenti par L.E. Waterman Pen Company Limited en faveur de Société d'Administration et de Fiducie, devant Me Yves Lévesque, Notaire, en date du 2 juillet 1953 et enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Chambly sous le No. 139654 et au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le No. 1022649, que la garantie créée aux termes dudit Acte de fiducie est devenue exécutoire.

En vertu dudit acte de fiducie, tous les biens meubles et immeubles et les droits, baux, franchises, machinerie, équipement, moteurs, automobiles, camions et accessoires et actifs semblables, qu'ils soient mobiliers ou immobiliers, présents et futurs, de L.E. Waterman Pen Company Limited, ont été hypothéqués, nantis, mis en gage, cédés et transportés au fiduciaire et, par voie de charge flottante, toute l'entreprise de L.E. Waterman Pen Company Limited et tous ses autres biens, présents et futurs de quelque nature qu'ils soient, ont été hypothéqués, nantis, mis en gage, cédés et transportés au fiduciaire.

AVIS PUBLIC est également donné que Société d'Administration et de Fiducie a, en conséquence, pris possession des biens de L.E. Waterman Pen Company Limited. Cet avis est donné conformément à l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux de certaines corporations (chap. 280, S.R.Q. 1941).

DONNE à Montréal, ce 25e jour de novembre 1963.

CRÉDIT M.-G. INC.

Avis de dividende

Un dividende trimestriel de quinze cents (\$0.15) par action classe "A" a été déclaré par la Compagnie le 13 novembre 1963 et sera payé le 16 décembre 1963 aux actionnaires de la classe "A" enregistrés dans les livres de la Compagnie le 29 novembre 1963.

André Paquette
Secrétaire

Cours du dollar

Le dollar américain était inchangé hier à \$1.07 3/4. La livre sterling était inchangée à \$3.01 1-2.

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1/64 à 92 25/32. Mercredi dernier, il avait une valeur identique. La livre sterling était inchangée à \$2.79 25/32.

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : PLACE VILLE-MARIE . . . 361-7481
TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE . . . 363-8282
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE . . . W42-3428
VANCOUVER : 580 GRANVILLE STREET . . . M22-2844
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Bouchard & Cie Ltée

Membres des } Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Membres de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières
1015 BEAVER HALL — SUITE 203
MONTRÉAL 1, Qué. TÉL. : 875-5050

IAC
PRÊTS COMMERCIAUX
Termes et conditions raisonnables
A partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL : M. G. Clerk, 1326 boul. Graham, 728-4701
QUÉBEC : M. E. Sauvée, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-7777
INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Pour vos placements sur
OBLIGATIONS
• FÉDÉRALES — PROVINCIALES
• SCOLAIRES — MUNICIPALES
• FABRIQUES — SYNDICATS
• INSTITUTIONS RELIGIEUSES
• HÔPITAUX
consultez-nous. — Nous serons heureux de vous faire quelques suggestions.
Nous recommandons cette semaine, l'achat de
OBLIGATIONS COUPONS 6%
VILLE DE LAVAL-OUEST
(Ille Jésus — Conté de Laval)
échéant le 1er décembre 1978
Nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone à nos frais, ou à utiliser le coupon-réponse ci-dessous.

DUROCHER, RODRIGUE & CIE LTÉE
VALEURS DE PLACEMENT
ÉQUIPE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
SUITE 207, 933 EST. RUE CRAIG, MONTRÉAL 18
TÉLÉPHONE 861-8297
Coupon-Réponse
DUROCHER, RODRIGUE & CIE LTÉE
Le Devoir de _____ DATE
S.V.P. me faire tenir, sans engagement de ma part,
☐ Une liste des valeurs que vous offrez présentement;
☐ Une circulaire descriptive de la valeur suggérée;
NOM _____
ADRESSE _____
NO DE TÉL. _____

Nous pouvons vraiment aider votre entreprise EN ACHETANT VOS CRÉANCES!

ITL par ses services améliorés d'achat de créances, vous offre maintenant:

1. Un financement immédiat de vos comptes à recevoir.
2. L'élimination du risque de mauvaises créances.
3. L'abolition de la tenue des livres et des problèmes de collection.
4. Un financement temporaire en vue de fins spéciales.
5. Des conseils expérimentés, appropriés aux besoins de votre entreprise.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

ITL INDUSTRIAL-TALCOTT LIMITED
Une entreprise conjointe de Industrial Acceptance Corporation et James Talcott, Inc.
Montréal: 615 ouest, boul. Dorchester, UN. 6-1941, J. Smith
Toronto: 1141 Bay Street, 924-1196, W. Tubridy

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Les Black Hawks de Chicago sont en train de complètement transformer nos notions sur le hockey. Pendant de nombreuses années, hockey était synonyme de rapidité, habileté, ruse et virtuosité. Ne nous faisons pas d'illusion: le club de Billy Reay possède tous ces talents. Qui niera que Bobby Hull, Stan Mikita, Ken Wharram, Ab McDonald, Billy Hay possèdent ces qualités qui font des vedettes? A ces atouts indispensables, les Hawks ont ajouté la puissance qui ne s'arrête pas devant la rudesse. Ils font penser à un bulldozer, qui écrase et détruit tout sur son passage.

Cette formule dévastatrice est en voie de rendre la course au championnat une véritable farce. Cette série de victoires qui creuse de jour en jour profondément le fossé qui sépare le club Chicago de tous ses adversaires, ne peut qu'agrandir la confiance des vainqueurs qui balayent tout sur leur passage. On a l'impression qu'avant chaque partie, les jeux sont faits. D'un côté, il y a les joueurs qui ont pris l'habitude de triompher avec leurs méthodes nouvelles, et de l'autre, il y a l'adversaire qui cherche à remporter la victoire par les moyens usuels, consacrés par l'usage et par la conception généralement acceptée du hockey.

La transformation ne s'est pas faite de façon péremptoire et radicale. Elle a reçu l'approbation des autorités. Refaisons, pour nous en persuader, l'histoire et le bilan de la rudesse depuis une décennie et nous verrons deux choses: les assommeurs, les brutes, les joueurs à muscles, reçoivent des encouragements qui nous ont étonnés et des stimulants à recéder quand ils sortent de leurs bagarres et de leurs boucheries avec des sanctions non proportionnées à leurs délits et quand les victimes tombent sous le coup de l'anathème des arbitres presque au même titre que leurs assaillants.

Dans la Ligue nationale, contrairement au droit pénal le plus élémentaire, on ne tient pas compte de deux éléments de première importance: la provocation et la légitime défense. Rien dans les règlements n'empêche un Mikita de provoquer un Larose au point que ce dernier perde complètement le nord. Le plus qu'on puisse dire est que Mikita n'a pas posé un geste sportif, en gagnant sa vie à ce qu'on est convenu d'appeler un sport.

Un joueur est attaqué et l'arbitre attend que l'assailli pose un geste pour se protéger avant d'arrêter le jeu pour envoyer au pénitencier non seulement celui qui a posé le premier geste brutal mais en même temps celui qui a voulu se protéger. Les Black Hawks de Chicago qui ont pourtant tout le personnel nécessaire pour compter des buts à profusion, sont le seul club qui puisse garder dans son alignement, limité à 16 joueurs, deux des plus grandes nullités du hockey: Reg Fleming et Howie Young.

Fleming est un joueur d'avant qui n'a pas compté un but depuis le début de la saison. Young est le deuxième joueur le plus puni de la ligue. Ce n'est donc pas pour leur efficacité qu'on les garde. Pourquoi alors? Il n'y a pas à le cacher. Leur rôle est limité à détruire, à démolir l'adversaire. Il arrive que la stratégie commande à un joueur d'en surveiller un autre, comme ce fut le cas de Gilles Tremblay contre Gordie Howe. Il y a des façons sportives de réduire un joueur à l'impuissance. Qui peut dire avoir jamais vu Fleming ou Young poser un seul geste sportif?

Avec cette force de préparation qui décime les rangs de l'adversaire, les gros canons ont par la suite toutes les facilités du monde à traverser la défensive timorée d'un adversaire qui ne peut ou ne sait riposter. Les Américains n'aiment du hockey que la forte émotion; ils sont friands de coups de poings, d'accrochages, de sang répandu et de joueurs étendus sur la glace. Pour les attirer à Chicago, où les estrades étaient vides il n'y a pas si longtemps, on s'est fabriqué, à l'ombre des règlements, une série d'indulgences qui les encouragent à continuer. On a peut-être réussi à remplir le stadium de Chicago. L'avenir dira si c'est aux dépens des autres clubs du circuit Campbell.

Une PRIMEUR pour BLUE BONNETS

Pour la première fois dans l'histoire du turf dans la province de Québec, on vient de décider, à Blue Bonnets, de lancer quatre "stakes" avec clôture des nominations longtemps à l'avance (early closing stakes).

C'est ce que vient d'annoncer M. S.-J. Langill, président du Mount Royal Jockey Club.

Les propriétaires de pur-sang qui "nommeront" des chevaux pour ces courses devront le faire le ou avant le 15 décembre prochain et fournir leur premier versement à cette date.

Le premier de ces "stakes" est le derby du Québec 1964 pour une bourse de \$1,500 (ajoutée) pour poulains de deux ans nés en 1961.

Ces poulains auront en réalité trois ans le jour de la course, l'an prochain, mais comme ils doivent être nommés avant le 15 décembre de cette année, il n'auront que deux ans au moment où leurs noms seront enregistrés à Blue Bonnets.

Le second est le derby du Québec 1965, bourse de \$15,000 pour poulains d'un an nés en 1962 (qui auront trois ans en 1965).

Le troisième est le prix Fleur de Lys 1964, d'une valeur de \$7,500 (ajoutée) pour poulains d'un an nés en 1962 et le quatrième le prix Fleur de Lys 1965, de même valeur, pour poulains d'un an nés en 1963.

Seuls les chevaux nés au Canada seront éligibles à ces classiques.

"Ces stakes constituent une invitation aux sportsmen locaux à acheter des poulains nés au Canada et même à s'intéresser à l'élevage chez nous" a déclaré M. Langill.

Parlant du derby du Québec, M. Langill a ajouté: "Mon vœu c'est que cette épreuve qui permettrait un jour au Canada d'avoir sa triple couronne pour trois ans, comme aux États-Unis. Notre triple couronne canadienne se composerait du Prix de la Reine (Queen's Plate), derby du Québec et du prix des Éleveurs".

En conclusion, M. Langill déclare que les résultats des trois réunions de courses au galop, à Blue Bonnets, en 1961, 1962 et 1963, permettent de croire que le sport des rois est revenu pour de bon à Montréal, que le turf a retrouvé sa popularité et il espère que le nombre de jours de courses (42) sera augmenté d'ici quelques années sans empiéter sur le nombre de jours alloués au trot et amble.

Un précédent pour Russ Jackson, d'Ottawa

J. LAPERRIERE DEVIENDRA UN SECOND DOUG HARVEY

MONTRÉAL PC — La crainte d'être blessé à presque écarté Jacques Laperrière de la Ligue Nationale de hockey. Cette recrue de 22 ans qui est joueur de défense avec les Canadiens de Montréal a été appelé à la fin de la dernière saison alors qu'il faisait partie de l'équipe d'Hull-Ottawa, de la Ligue de hockey professionnel de l'Est qui n'existe plus.

Ses exploits au cours de 11 matchs, dont cinq éliminatoires, ont tellement impressionné les amateurs qu'ils l'ont qualifié de second Doug Harvey. Il porte d'ailleurs le chandail no 2 qui était celui de Doug Harvey avant qu'il soit envoyé aux Rangers de New-York.

Mais Jacques a douté de pouvoir continuer à jouer au hockey à la suite d'un accident de la route. La voiture dans laquelle il se trouvait est entrée en collision avec un train et il a dû alors être hospitalisé. Il était sérieusement blessé à la tête et au dos. Pendant des semaines, enveloppé dans un corset, il "n'a fait" d'autre que de regarder la télévision. Son poids normal, qui était de 180 livres quand il jouait, monta à 205 livres.

Une entorse

Découragé, il retourna avec Hull-Ottawa, et se fit une entorse à la cheville qui l'immobilisa de nouveau. Puis il retourna jouer, mais "j'avais peur d'être blessé. Il me fallut des semaines pour surmonter cela. J'ai vraiment douté de pouvoir jamais jouer de nouveau comme je l'ai toujours fait".

La confiance lui revint peu à peu et, en fin de saison, Sam Pollock, administrateur général d'Hull-Ottawa et directeur du personnel des joueurs des Canadiens, lui téléphona pour lui dire: "Vous allez avec Montréal pour le reste de la saison."

Laperrière rappelle son premier match avec les Canadiens, le 14 mars, au Forum, contre les Red Wings de Detroit: "J'étais si nerveux que l'entraîneur Toe Blake n'eut recours à moi que quelques fois." Le lendemain soir, à Detroit, Jacques joua remarquablement.

Lors des éliminatoires, il découvrit qu'il avait la vue troublée, résultat possible de son accident de voiture. Il porte depuis des verres de contact.

Originaire de Rouyn, Laperrière est le plus jeune d'une famille de 10 enfants. Son père, presque à la retraite, avait un magasin de meubles. Son frère Gilles a joué dans le hockey junior avec les Citadelles de Québec, mais quitta le sport.

COUPE GREY

Le tableau comparatif des clubs

Voici le rendement des deux équipes durant la saison régulière, en moyenne par joueur.

	Hamilton	Vancouver
Victoires — défaites	10-4	12-4
Points comptés	22.3	24.2
Points permis	15.2	14.5
Verger au sol	145.9	179.8
Tentatives au sol	31.3	30.6
Verger élargies par tentative	4.7	5.8
Verger par la passe	194.7	191.8
Passes tentées	22.4	22.3
Passes complétées	11.5	11.0
Moyenne des passes complétées	51.4	55.6
Moyenne de verges par passe	18.9	18.8
Passes interceptées par l'adver	20	26
Premiers essais au sol	16.9	16.3
Premiers essais dans l'air	8.5	9.1
Premiers essais sur punitions	9.0	8.8
Moyenne des bottes	20	19
	41.8	41.8

POLITIQUE DES RIDERS

OTTAWA PC — Le pilote Frank Clair, du Ottawa, a révélé qu'il allait amener les joueurs rejetés de football "à plein train" en 1964.

On sait que les Riders ont fait cette expérience en raison de blessures pour la première fois cette saison depuis l'arrivée de Clair en 1956.



Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, choisi par les rédacteurs sportifs, comme le joueur le plus remarquable de l'année et comme le meilleur joueur canadien.

- On lui attribue deux trophées
- Joueur le plus remarquable
- Le meilleur joueur canadien

VANCOUVER. — Russ Jackson, quart-arrière des Roughriders d'Ottawa, a créé un précédent, aujourd'hui, dans l'histoire des trophées de football Canadian Schenley, en remportant deux trophées: celui du JOUEUR LE PLUS REMARQUABLE DE L'ANNEE ainsi que celui du MEILLEUR JOUEUR CANADIEN DE L'ANNEE.

Un autre précédent a été créé par le choix final de Tom Brown des Lions de la C.-B., comme MEILLEUR JOUEUR DE LIGNE DE L'ANNEE. C'est la première fois que les Lions comptent un récipiendaire de trophée Canadian Schenley depuis la formation du club il y a près de dix ans.

Les rédacteurs sportifs des neuf régions de football professionnel du Canada ont en effet choisi Jackson, qui fut le meilleur passeur de la Conférence de l'Est cette année, de préférence à Joe Kapp, qui occupe la même position chez les Lions de la C.-B.

Jackson a été choisi comme meilleur joueur canadien de préférence à Dale West, des Roughriders de Saskatchewan. Kapp et West étaient tous deux semi-finalistes à la suite du deuxième tour de scrutin.

En remportant le trophée décerné au meilleur joueur de ligne de l'année, Tom Brown a battu son plus proche rival, Angelo Mosca, des Tigers Cats de Hamilton.

C'est la première fois depuis l'institution des trophées de football Canadian Schenley en 1953 qu'un joueur est choisi comme récipiendaire de trophée dans plus d'une catégorie.

Les noms des gagnants ont été révélés ce soir lors d'un dîner auquel assistaient les rédacteurs et commentateurs de football qui votent chaque année pour l'attribution des trophées. C'est aujourd'hui qu'aura lieu la présentation des trophées à une réception qui se déroulera à l'Hôtel Vancouver.



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT

DÉSALTÉRANTE!

Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE!

La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE!

Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

Au gré du SPORT

La fin d'un bail à long terme?

Par JEAN-PAUL COFSKY

Un autre épisode de la classique de la coupe Grey va se dérouler samedi prochain au stade de l'Empire de Vancouver. Le metteur en scène cette fois aura fort à faire pour présenter une pièce où le suspense dépassera en émotions celui des deux dernières années. L'an dernier, sous le couvert de la brume, les Blue Bombers de Winnipeg, dans une rencontre qui a duré deux jours (... quand ils ont vu qu'ils ne voyaient rien, ils ont bien vu qu'ils n'y voyaient pas...) ont remporté les honneurs de la partie de cache-cache par la marge d'un point seulement, 28 à 27; l'année précédente, encore une fois les Blue Bombers de Winnipeg ont ravi les lauriers aux Tiger Cats de Hamilton cette fois là en leur laissant l'illusion qu'ils auraient pu gagner mais en les battant tout de même... en temps supplémentaire, au compte de 21 à 14. Et pour tout dire sur le compte des Blue Bombers de Winnipeg, disons qu'ils ont accaparé le vase sacré en 1935-39-41-58-59-61-62! comme une espèce de bail à long terme... diraient les Alouettes qui ne l'ont gagné qu'une fois, en 1949.

La diète des Alouettes...

Mais si l'Ouest a gagné ce trophée emblématique à plus de 10 reprises depuis la première fois où les Blue Bombers se l'approprièrent en 1935, c'est toujours l'Est qui domine cependant avec 13 gains. Les Argonauts de Toronto, dynastie pratiquement éteinte, mais qui fut une puissance autrefois au football canadien, a connu des heures de gloire en 1937-38-42-46-47-52 tandis que les Tiger Cats ont posé le geste que leur réclamaient leurs partisans en 1943-53-57. Les Rough Riders d'Ottawa, eux, pas gourmands, se sont contentés de goûter au gâteau à deux reprises seulement, en 1951 et en 1960. Ce qui nous amène à dire que les Alouettes avec une seule victoire à leur crédit en 1949 ont toujours mené une vie d'austérité sans égale; les Ghandi du football canadien pourraient-on dire. On peut toujours ajouter qu'ils ont fait festin des miettes ramassées en finale de la coupe Grey en 54-55-56 où les Eskimos d'Edmonton ont mangé le gâteau des anges et ont laissé à nos Oiseaux les biscuits sèches qui accompagnent la poire et le fromage!

A vos fauteuils, quarts-arrière de salon!

Pour résumer quelques faits saillants ici des séries de la coupe Grey commençons par énumérer quelques exploits rares. Ainsi par exemple en 1953 au cours de la joute Hamilton - Winnipeg gagnée par Hamilton au compte de 12-6 le fameux quart-arrière Jack Jacobs ne put compléter une seule de ses 46 passes tentées; en 1955 par contre, malgré le nombre record de passes réussies par Sam Etcheverry, 30, les Alouettes perdaient par 34-19 aux mains des Eskimos d'Edmonton; en 1936 Regina refusa de venir jouer dans l'Est à cause de l'inclétabilité des importés américains qu'on leur reprochait; en 1940, pas de série, l'Ouest refusant de rencontrer l'Est parce qu'on ne voulait pas se plier à leurs exigences de faire certains changements aux règlements; en 1944, pas de série Est-Ouest à cause de la guerre. Voilà chers amateurs de football ce tout bon quart-arrière d'estrade devrait se remémorer avant de prendre en main la direction des opérations samedi prochain au stade de l'Empire à Vancouver!

Richard, futur pilote du Canadien?

MONTRÉAL PC — Toe Blake, instructeur des Canadiens, aurait dit qu'il ne faut pas blâmer Maurice Richard de désirer remplir le poste d'instructeur des Canadiens. Blake a toutefois ajouté qu'il ne rendrait pas service à son équipe s'il annonçait un projet de se retirer à la fin de la présente saison. "Franchement, je n'en sais rien moi-même", aurait dit Toe Blake. "Soileil" avait rapporté que le directeur général des Canadiens, Frank Selke, avait mentionné à Maurice Richard quelque chose au sujet de la succession de Toe Blake, et le "Soileil" disait tenir ce renseignement de Maurice Richard lui-même.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2000, rue DUMAS

MONTRÉAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

nos bureaux, magasins, ateliers et

salles de montage sont démontés à

114 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG

vous y trouverez dactylographes,

machines à calculer, à photocopier

additionner, à dictionnaire, à

horloges de temps, salles de montage

spéciales de meubles de bureau,

etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

TATAGHONEMONT

Nous vous servons par téléphone :

861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION

ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT

MONTRÉAL

VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie

d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTRÉAL

Les Américains s'intéresseront de plus en plus au football canadien

VANCOUVER PC — Jack Gaudaur, président de Cats de Hamilton, a déclaré qu'il y avait 50 pour cent de chances que les Américains regardent les joutes de la ligue Canadienne de Football la saison prochaine.

Gaudaur, présentement ici en vue de la coupe Grey entre Hamilton et Vancouver, a dit, lors d'une entrevue, que deux réseaux et deux compagnies qui produisent des programmes sportifs à la TV étaient intéressés.

Gaudaur et Herb Capozzi, gérant général des Lions, forment un comité de la LCF chargé d'enquêter sur la vente possible du football canadien à la TV américaine.

Gaudaur croit qu'on prendra probablement des décisions à ce sujet au début de l'année prochaine.

Il a précisé que la télédiffusion américaine aiderait le football canadien de deux façons : revenu et recrutement.

On a même songé au calendrier des joutes.

La ligue américaine de football a profité du fait qu'elle a télédiffusé ses parties immédiatement après celles de la ligue Nationale. De même, on croit que la LCF récolterait un profit semblable en télédiffusant ses joutes immédiatement après celles des collèges américains le samedi.

Selon ce plan, on profiterait de la différence d'heures entre l'Est et l'Ouest. Ainsi, une partie disputée à 2 h. p.m. disputée à 5 h. p.m. dans l'Est serait passée à l'écran à 5 h. p.m. dans l'Ouest.

Gaudaur a déclaré que le réseau ABC, qui présentera la joute de la coupe Grey, "était déjà convaincu", tan-

dis que les directeurs des sports de la NBC étaient également intéressés.

Les Américains ont manifesté certaines hésitations au sujet du football canadien en raison de ses trois essais au lieu de quatre, a révélé Gaudaur.

Toutefois, il a analysé les 14 joutes de la CFE et de la LNF de 1962 et a dit que, offensivement, le jeu canadien était supérieur.

Les équipes canadiennes ont amassé un plus grand nombre de premiers essais, de touches et de gains au sol. La LNF a complété un plus grand nombre de passes mais les Canadiens en ont tenté davantage.

Gaudaur a ajouté que, en premier lieu, la ligue ne retirerait pas grands revenus de la TV américaine, car la démonstration du football aux Américains comptait d'abord.

De plus, le recrutement en profiterait sûrement parce que les collèges américains montraient une certaine hésitation devant les contrats canadiens de peur de perdre leur identité aux États-Unis. Avec la télédiffusion aux États-Unis, cette objection sera facilement surmontée.

P. Rose, recrue de la Nationale

BOSTON PA — Pete Rose, brillant joueur de deuxième but du Cincinnati qui n'était pas sur leur personnel des Reds au printemps dernier, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Nationale.

L'agressif joueur de 22 ans a récolté 17 votes des 20 chroniqueurs sportifs. Ron Hunt, deuxième but des Mets de N.Y., a reçu deux voix et Ray Culp, ancêtre du Philadelphie, l'autre.

Rose, qui évoluait dans la classe A en 1962, a participé à 157 parties et a affiché une moyenne de .273 au bâton.

Il a amassé 170 coups sûrs, y compris 26 doubles, neuf triples et six circuits.

Il a complété 101 points, en a fait compter 41 et a volé 13 buts.

Enfin, il fut un des meilleurs joueurs défensifs du circuit au deuxième but avec une moyenne de .971.

S. LISTON VS CLAY

Las Vegas — Le champion poids lourd Sonny Liston, défendra probablement son titre contre Cassius Clay, à Las Vegas, le 10 ou le 17 février, a déclaré hier un ami de Liston.

Ash Resnick, directeur des promotions à l'hôtel Las Vegas, où Liston s'entraîne en prévision de son combat avec Floyd Patterson, a déclaré que la date du prochain combat dépend de la rapidité avec laquelle Clay peut se rendre à Las Vegas.

Quant à Liston, d'ajouter Resnick, il est disposé à se rendre à Las Vegas et il pourrait y être la semaine prochaine.

Resnick a expliqué que tout porte à croire que le combat pour le championnat aura lieu à Las Vegas. Mais il y a encore quelques petites choses à régler, précise-t-il.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Incorporator 6.50 4.30 3.30
Frisky Ali 14.40 6.50
Lucky Dure 5.76

DEUXIEME COURSE

Josanna H. 13.40 5.60 4.40
Honest Pick 9.90 7.20
MacPhone 9.80

TEMPS 2:09.4

TROISIEME COURSE

Gene D. 3.30 2.80 3.00
Bunny's Lou York 4.40 3.60
Bordeview Sally 3.30

TEMPS 2:13

QUATRIEME COURSE

Grand Blaze 33.40 12.20 4.50
Half Song 6.40 3.70
Rue Crane 2.99

TEMPS 2:11.4

CINQUIEME COURSE

Bar Gold 15.20 4.40 3.80
Windsor C. Chief 2.90 2.80
Homestretch Tree 5.70

TEMPS 2:08.4

SIXIEME COURSE

Senator Pick 20.60 7.70 3.80
Moe's Pirat 3.80 3.30
Papa's Blues 4.30

TEMPS 2:08.1

SEPTIEME COURSE

Tactical Kiss 9.20 5.50 4.20
Lady Camden 15.60 10.70
Patricia Hal C. 10.00

TEMPS 2:09.4

HUITIEME COURSE

Gloria Election 69.00 3.60 6.90
Bye Bye Ezra 11.80 5.70
King C. Lee 4.00

TEMPS 2:10.3

NEUVIEME COURSE

Key Glend 19.70 8.10 3.50
Silver Island 11.80 5.70
Colonel C. Voio 3.70

TEMPS 2:09.4

DIXIEME COURSE

Minor Helen 3.90 2.80 3.40
Midnight A Grattan 4.90 2.80
Star Velvet 3.60

TEMPS 2:11

Exacta: \$13.10

INGÉNIEUR SENIOR

ENSEMBLES INDUSTRIELS

\$9,120 — \$10,300

ministère des Postes, Ottawa

Ingénieur à compétence professionnelle qui a acquis de l'expérience dans le domaine des ensembles industriels devant diriger des études sur les ensembles industriels propres au service postal en vue de l'élaboration d'un matériel nouveau ou supplémentaire pour la manutention et la distribution mécanique, électrique ou électronique du courrier.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander la circulaire 63-1211.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST

6320, Chemin Upper Lachine

5529, rue Papineau

Montréal 29

Montréal 34, P.Q.

HOCKEY

NEW-YORK — Les Rangers de New-York ont triomphé hier soir des Red Wings de Détroit au compte de 3-2 pour rejoindre ces derniers en quatrième position de la ligue Nationale. Mais ils ont joué deux parties de plus.

Don McKenney a compté le but victorieux à 12:24 de la troisième période. C'était son quatrième but de la saison.

Jacques Plante a effectué 34 arrêts pour aider son club à remporter sa sixième victoire de la saison.

Don Johns a réussi l'autre but des Rangers.

Gilbert avait compté sur un lancer de punition quand Larry Jeffrey avait tombé sur la rondelle alors qu'il était dans la cage des Red Wings.

Larry Jeffrey a ouvert le pointage à 10:45 de la première période, avec l'aide de Gordie Howe et Ed Joly.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Pt G P N Pp Pt Pp

Chicago 12 9 6 3 34 31 21

Toronto 18 9 6 3 34 31 21

Montréal 18 8 6 4 36 34 20

Détroit 17 9 11 2 30 35 14

New York 17 11 3 3 33 32 9

LIGUE AMÉRICAINNE

(DIVISION EST)

Pt G P N Pp Pt Pp

Providence 10 7 9 3 35 32 9

Hershey 9 10 1 6 4 72 19

Baltimore 9 11 1 3 30 19

Springfield 6 12 0 5 7 78 12

(DIVISION OUEST)

Pt G P N Pp Pt Pp

Pittsburgh 10 7 9 3 35 32 9

Rochester 10 7 9 3 35 32 9

Cleveland 10 9 0 6 37 30

Kitchener 6 12 0 5 7 78 12

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

Pt G P N Pp Pt Pp

Toronto 11 5 1 100 67 23

Montréal 9 4 3 33 62 21

Peterborough 9 4 3 33 62 21

Niagara Falls 6 7 2 47 50 14

Oshawa 4 9 4 39 74 12

Hamilton 1 12 3 32 91 3

les compteurs de la

L.H.N.

B A Pts

Hull, Chicago 14 17 31

Mikita, Chicago 13 17 30

Beliveau, Can. 7 22 29

Wharram, Chicago 12 22 24

Bathgate, N.-York 7 13 20

Goyette, N.-York 6 12 18

Pilote, Chicago 2 16 18

Ferguson, Can. 8 17 17

May, Chicago 8 17 17

McDonald, Chicago 8 16

Mahovich, Toronto 7 8 15

Pulford, Toronto 6 9 15

Balon, Can. 9 5 14

Oliver Boston 6 8 14

Horton, Toronto 5 9 14

Geoffrion, Can. 6 7 13

Kelly, Toronto 6 7 13

Williams, Boston 5 13 13

Gilbert, N.-York 4 9 13

Howe, Détroit 5 7 12

MacNeil, Chicago 3 8 11

Hadfield, N.-York 6 4 10

McKenzie, Chicago 4 6 10

Kelly, Toronto 3 7 10

Rousseau, Can. 2 8 10

Laperrière, Can. 1 9 10

Armstrong, Tor. 7 2 9

Henry, N.-York 6 3 9

McKenney, N.-Y. 4 5 9

Faulkner, Détroit 4 5 9

Richard, Can. 3 6 9

MacGregory, Détroit 1 8 9

Howell, N.-York 1 8 9

Baun, Toronto 1 8 9

Ingarfield, N.-York 5 3 8

Jeffrey, Détroit 3 5 8

Fonteyne, N.-York 2 6 8

Stanley, Toronto 2 6 8

Nevin, Toronto 2 6 8

G. Tremblay, Can. 6 1 7

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

Appartements Bossuet, 3 1/2 — 4 1/2, nouveau, moderne, équipé, a.s.b., à louer à 234-8881. — 20-11-63

OUTREMONT — Cottage à vendre, 5 chambres à coucher, environ 3000, aussi terrain à vendre \$23,000. — RE. 9-6545. — JNO

Bureau, site avantageux, près avenue Notre-Dame de Grâce et boulevard Décarie, 182-7144. — 20-11-63

Texte de discours de Lyndon Johnson devant le Congrès

WASHINGTON. — Voici de larges extraits du discours prononcé hier par le président Johnson devant les deux Chambres réunies au Congrès, les membres de son Cabinet, les représentants des corps constitués, les diplomates et quelques dignitaires, dont Mme Jacqueline Kennedy :

"Tout ce que je possède, je l'aurais volontiers donné pour ne pas être debout ici en ce jour."

Evocant le rôle de M. Kennedy, le président Johnson a déclaré que "le plus grand chef de notre temps a été abattu à la suite de l'acte le plus révoltant de notre époque. Aujourd'hui la mémoire de John Fitzgerald Kennedy est immortalisée par ses paroles et par les œuvres qu'il laisse derrière lui. Il continue de vivre dans l'esprit et la mémoire de l'humanité tout entière. Il est toujours présent dans les cœurs de nos compatriotes. Aucun mot ne peut exprimer la douleur que l'on ressent à la suite de cette perte. Aucun mot n'est suffisamment éloquent pour exprimer notre volonté de continuer cette marche en avant des États-Unis dont il avait pris l'initiative."

M. Johnson a rappelé que le rêve qui consiste à conquérir l'espace, le rêve d'un "partnership" au-delà de l'Atlantique et au-delà aussi du Pacifique, le rêve d'un corps de volontaires de la paix dans les pays insuffisamment développés. Le rêve d'une éducation convenable pour la jeunesse américaine, celui d'un emploi pour tous ceux qui en cherchent, celui de soins médicaux pour les personnes âgées, celui d'une offensive de grande envergure contre les maladies mentales et par-dessus tout, le rêve de l'établissement de droits égaux pour tous les Américains quelle que soit leur race ou leur couleur. "Tous ces rêves et d'autres encore étaient en voie de se concrétiser grâce à l'énergie et au dévouement" du président Kennedy.

"Aujourd'hui, a dit M. Johnson, toutes ces idées et tous ces idéaux qu'il a si noblement incarnés doivent et seront transformés en autant de réalités."

"Sous la conduite de John Kennedy, cette nation a prouvé qu'elle a le courage de rechercher la paix et la capacité de risquer la guerre, a poursuivi M. Johnson qui a ajouté :

"Nous avons prouvé que nous sommes des amis à la fois valables et dignes de confiance à tous ceux qui recherchent la paix et la liberté. Nous avons également démontré que nous sommes capables de devenir un ennemi redoutable à tous ceux qui rejettent la voix de la paix et qui cherchent à nous imposer ou à nous aliéner le joug de la tyrannie. Cette nation maintiendra ses engagements du sud Vietnam à Berlin-Ouest. Nous ne cesserons de nous efforcer de rechercher la paix; de rechercher aussi des terrains d'entente même avec ceux dont nous ne partageons pas les idées; et enfin d'être généreux et loyaux envers tous ceux qui se joignent à nous dans une cause commune. En cette époque, où il ne peut y avoir de vaincu dans la paix, ni de vainqueur dans la guerre, nous devons reconnaître la nécessité de mettre en parallèle la puissance nationale et la restrainte nationale — nous devons être prêts au même moment à faire face à une confrontation de pouvoir et à une limitation de pouvoir — nous devons être prêts à défendre l'intérêt national et à négocier l'intérêt commun."

"Telle est la voie que nous continuerons de poursuivre, a dit alors M. Johnson. Ceux qui mettent notre courage à l'épreuve trouveront qu'il est grand et ceux qui recherchent notre amitié constateront qu'elle est honorable. Nous allons démontrer une fois de plus que les forts peuvent être équitables dans leur utilisation de la force et que les justes peuvent être forts dans la défense de la justice."

"Nous nous engageons à poursuivre la lutte contre la pauvreté et la misère, contre l'ignorance et la maladie — dans d'autres pays tout comme dans le nôtre."

"Nous servirons la nation tout entière non pas seulement une section ou un groupe ou un parti, mais tous les Américains sans exception. Tels sont les États-Unis — un peuple uni et uni dans ses objectifs."

Le président Johnson a ajouté :

"Notre unité américaine ne dépend pas de l'unanimité. Nous avons nos désaccords; mais aujourd'hui comme par le passé, nous pouvons tirer la force et non pas la faiblesse, la sagesse et non pas le désespoir, de ces désaccords. Le peuple et le gouvernement s'uniront autour d'un programme sage, juste et constructif."

"La balle d'un assassin, a déclaré le président, m'a imposé la tâche effrayante de la présidence. Je suis ici aujourd'hui pour dire que j'ai besoin de votre aide car je ne peux porter ce fardeau seul. J'ai besoin de l'aide de tous les Américains."

Soulignant qu'en "ce moment critique" il appartenait au pays tout entier de montrer que nous sommes capables d'actions décisives, le président a ajouté :

"Le monde entier doit savoir — et que personne ne se méprenne là-dessus — que je vous de nouveau ce gouvernement à l'appui total aux Nations Unies, à l'accomplissement décidé et honorable de nos engagements envers nos alliés, à la défense de la stabilité du dollar, à l'expansion de notre commerce avec l'étranger, au renforcement de nos programmes d'assistance mutuelle à l'Asie et à l'Afrique ainsi qu'à notre coopération avec l'Asie et l'Afrique, et à notre alliance pour le progrès dans cet hémisphère."

Le président Johnson a rappelé les paroles prononcées le 20 janvier 1961, par M. Kennedy, qui avait dit à ses concitoyens que l'œuvre nationale ne pouvait être complétée "durant les mille premiers jours, ni durant la vie de cette administration, ni peut-être même durant notre passage sur cette planète" mais a rappelé le président des États-Unis, M. Kennedy avait dit alors "il est temps de commencer" et il a ajouté "aujourd'hui, cet instant où nous prenons de nouvelles résolutions je dirai à mes concitoyens: continuons. Notre défi c'est de ne pas hésiter, de ne pas marquer de temps d'arrêt, de ne pas nous éterniser dans ce vil moment, mais de poursuivre notre voie afin que nous puissions accomplir le destin que l'histoire nous a tracé. Nos tâches les plus pressantes sont ici au Capitole. En premier lieu, aucune raison funèbre ne peut honorer de façon plus éloquente la mémoire du président Kennedy que d'approuver le plus rapidement possible le projet de loi sur les droits civiques pour lequel il a lutté. Voilà suffisamment de temps que nous devons dans ce pays de l'égalité des droits. Cela fait cent ans ou plus que nous parlons. Oui, le moment est maintenant venu d'écrire un nouveau chapitre et de l'inscrire dans les livres de loi."

"Je vous encourage à nouveau, a poursuivi M. Johnson, comme je l'avais déjà fait en 1957 et de nouveau en 1960, à approuver une loi sur les droits civiques qui nous permettra de procéder à l'élimination dans ce pays de toute trace de discrimination et d'oppression basées sur la race et la couleur. Je ne puis avoir de source plus grande de puissance tant à l'intérieur même du pays qu'à l'étranger."

"En deuxième lieu, aucune initiative de notre part ne pourrait contribuer à poursuivre l'œuvre du président Kennedy que le vote aussi rapidement que possible du projet de loi de réforme fiscale pour laquelle il a lutté. Un projet de loi destiné à augmenter notre revenu national, nos revenus fédéraux, et à nous permettre d'éviter une récession. Ce projet, s'il est voté sans délai, représentera une sécurité accrue pour ceux qui ont actuellement un emploi et en fournira plus à ceux qui n'en ont pas."

"Bref, à poursuivre le président des États-Unis, le moment n'est pas à la tergiversation. Il est temps que nous agissions, que nous soyons résolus et prêts à tourner nos regards vers l'avenir en ce qui concerne notamment les projets de loi sur l'éducation qui sont destinés à apporter la lumière de la connaissance dans tous les foyers aux États-Unis; nous devons agir en sorte que nous fournissions des possibilités d'emplois à la jeunesse, que nous approuvions de façon énergique le projet de loi sur l'aide à l'étranger, que nous fassions clairement savoir que nous ne renonçons pas à nos responsabilités à l'endroit de l'hémisphère ou bien du monde, que nous ne renonçons pas à la souplesse dans la conduite par l'exécutif, des affaires étrangères; il est temps aussi que nous prenions des initiatives constructives en ce qui concerne les projets de loi d'autorisation de crédits encore en suspens."

Tout en promettant au Congrès le plein appui et la coopération totale de l'exécutif, le président Johnson a également insisté sur le fait qu'il dirigerait un gouvernement axé sur "la prudence et l'économie".

Soulignant également qu'il croyait fermement à "l'indépendance et à l'intégrité du législatif", le président a ajouté :

"Je crois tout aussi fermement en la capacité et l'aptitude du Congrès d'agir sagement, vigoureusement et rapidement quand le besoin s'en fait sentir, malgré les différences d'opinions qui caractérisent notre nation."

"Le besoin d'une telle action se fait sentir ici. Le besoin d'une telle action se fait sentir maintenant. Je demande votre aide."

"Je sais que nous nous retrouvons ici dans la douleur, mais sachons nous retrouver également dans un dévouement et une vigueur accrues. Sachons nous retrouver dans l'action, la tolérance et la compréhension mutuelles."

"La mort de John Kennedy nous ordonne de poursuivre ce que sa vie nous avait indiqué — l'Amérique doit progresser. Le moment est venu pour les Américains de toutes races, toutes religions, et toutes appartenances politiques de se comprendre et de se respecter les uns les autres. Nous devons mettre fin à l'enseignement et à la diffusion de la haine, du mal et de la violence. Nous devons nous détourner des fanatismes de l'extrême gauche et de l'extrême droite, des apôtres du sectarisme."

L'AELE coopérera à la préparation du Kennedy Round

COPENHAGUE. — M. Frank Figueres, secrétaire général de l'AELE, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Copenhague que l'Association européenne de libre-échange coopérera dans toute la mesure de ses moyens à la préparation des négociations du Kennedy Round.

M. Figueres, qui va donner à Copenhague une conférence sur le thème "L'AELE et les perspectives de l'intégration européenne", a déclaré à la presse qu'à son avis cette intégration ne pouvait pas être envisagée pour un avenir immédiat, mais qu'elle était prévisible.

Les forces qui agissent pour et contre un marché européen unique sont toujours à l'œuvre, a dit M. Figueres, et il importe d'appréhender à s'accommoder pendant longtemps encore de la situation actuelle.

M. Figueres a dit par ailleurs que jusqu'à présent l'année 1963 a été pour l'AELE une année remarquable au cours de laquelle aucun problème grave ne s'est posé, et qui a vu une augmentation de ses échanges commerciaux à l'intérieur même de l'AELE et entre l'AELE et d'autres marchés.

Répondant à une question, M. Figueres a dit qu'il pouvait envisager l'adhésion à l'AELE combinée à l'association avec le marché commun.

A l'heure actuelle, a-t-il ajouté, un membre de l'AELE peut entretenir des relations avec un autre groupe tarifaire, mais tout dépend de la nature de ces liens.

Ainsi ce qui paraît raisonnable pour l'Autriche ne le serait pas pour le Danemark, qui est un pays essentiellement agricole.

Paris et Washington étudient la possibilité d'une rencontre entre de Gaulle et Johnson

PARIS. — Le président Johnson et le général de Gaulle "sont convenus que les conditions de leur future entrevue seraient arrêtées le moment venu par la voie diplomatique," a déclaré aux journalistes M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, à l'issue du conseil des ministres qui s'est déroulé hier sous la présidence du général de Gaulle.

C'est la première confirmation officielle, du côté français, que le général de Gaulle se rendra aux États-Unis pour s'entretenir avec le nouveau président. Mais on remarque à Paris qu'aucune date, même approximative, n'est mentionnée.

Certains observateurs pensent cependant que la date de cette visite dépendra du résultat de sondages effectués de part et d'autre sur le degré d'accord qui pourrait être réalisé entre les deux chefs d'État à propos de questions sur lesquelles les politiques américaine et française varient.

Evocant dans la déclaration aux journalistes et qui, croit-on, a été élaborée par le général de Gaulle lui-même — la visite que le général vient de faire à Washington à l'occasion des obsèques du président Kennedy, M. Peyrefitte a précisé :

"Le général de Gaulle a fait part au conseil de son impression sur les cérémonies auxquelles il a assisté à Washington, cérémonies très émouvantes."

"Il a indiqué au conseil qu'à l'occasion de sa présence à Washington, il a vu le président Johnson. Il a eu avec lui une assez brève conversation d'ordre politique."

"Au cours de cette entrevue, a poursuivi M. Peyrefitte, a été exprimé, du côté américain, le souhait qu'une réunion des deux chefs d'État puisse avoir lieu en vue d'un examen approfondi des questions d'intérêt commun aux deux pays."

"Du côté français, il a été remarqué qu'une telle réunion présenterait effectivement des avantages et que le principe en avait été admis de part et d'autre, avant la mort du président Kennedy, à qui le général de Gaulle désirait rendre la visite que celui-ci lui avait faite. En conséquence, le président des États-Unis et le président de la République française sont convenus que les conditions de leur future entrevue seraient arrêtées le moment venu, par la voie diplomatique."

Une rencontre Erhard-Johnson au début du mois de janvier

WASHINGTON. — Le Dr Ludwig Erhard, chancelier d'Allemagne fédérale, a annoncé que la visite qu'il doit effectuer à Washington pour avoir des conversations politiques avec le président Johnson et les membres de son administration, aura lieu au début du mois de janvier.

Le Dr Erhard a ajouté qu'il en ignorait encore la date exacte, mais qu'elle aurait lieu dans la première moitié du mois de janvier, avant qu'il ne se rende à Londres pour y rencontrer sir Alex Douglas Home, premier ministre britannique.

Le président Johnson a accompagné le président Luebeck et le chancelier Erhard jusqu'à leur voiture, à l'issue d'un

entretien de 45 minutes.

Le Dr Erhard a rappelé qu'il avait projeté de se rendre à Washington à la fin de ce mois pour s'y entretenir avec le président Kennedy et qu'il s'était rendu dans la capitale américaine pour assister aux obsèques du défunt président.

"Mais, a souligné le chancelier, je suis aussi venu pour exprimer toute ma confiance au nouveau président, non seulement en mon nom, mais en celui du gouvernement et du peuple allemands."

"Il est prévu que dans quelques semaines je reviendrai pour avoir avec le président des conversations politiques."

En réponse à de nombreuses questions des journalistes qui l'entouraient, le chancelier

allemand a déclaré : "Je suis fermement convaincu que le président Johnson défendra tout comme son prédécesseur la liberté de Berlin-Ouest. Le président Johnson est venu à Berlin immédiatement après la construction du mur et il a eu les contacts les plus directs et les plus humains avec la population."

Le Dr Erhard s'est dit confiant que les relations entre les États-Unis et l'Allemagne se poursuivront aussi étroites. Il a ajouté que son pays faisait confiance aux États-Unis pour tous les problèmes et les difficultés que rencontre l'Allemagne.

"Les États-Unis, a-t-il dit, peuvent être sûrs que nous tiendrons nos engagements."

Dénucléarisation de l'Amérique latine

NATIONS UNIES. — L'Assemblée générale des Nations Unies a ratifié hier par 91 voix et 15 abstentions une résolution demandant que les États d'Amérique latine entreprennent les études qu'ils estimeront nécessaires pour réaliser la dénucléarisation de cette région.

La résolution a été adoptée par la commission politique. En outre, par 104 voix contre une (l'Albanie) et trois abstentions, l'Assemblée générale a lancé un appel à tous les États pour qu'ils viennent parties au traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires.

La France, Cuba et la République centrafricaine se sont abstenus.

Un Institut "Kennedy"

PARIS. — M. Pierre Masse, secrétaire général de l'Organisation française de planification économique, a suggéré à M. Raymond Marcellin, ministre français de la Santé publique, de donner le nom de John Kennedy au futur Institut international du cancer et de nommer un savant soviétique à la tête de cet organisme.

La proposition française de création d'un Institut international du cancer qui serait financé grâce à un pourcentage prélevé sur les budgets de la défense des nations participantes, en est encore à la phase préliminaire, indique-t-on. Aucune acceptation officielle n'a encore été reçue de la part des autres pays auxquels la France a fait part de ce projet, soit : les États-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie.

ATTENTAT ?

WASHINGTON. — Un attentat aurait été projeté contre le général de Gaulle pendant son séjour à Washington, annonce le FBI.

Un porte-parole du FBI a précisé que des correspondants anonymes avaient téléphoné pour dire que des assassins prendraient en cibles le général de Gaulle et le maire de Dallas, M. Earle Cabell. Le maire était accompagné de gardes du corps au cours des funérailles du président Kennedy et lors de son retour à Dallas.

NASA : deux réalisations importantes

WASHINGTON. — Un double succès vient de couronner les efforts des savants américains dans le domaine de la recherche spatiale. L'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace a en effet annoncé hier matin qu'une plateforme interplanétaire, Explorer-18, avait été placée en orbite. Et en fin de journée, on apprenait la mise en orbite du second étage de la puissante fusée Centaure lancée du Cap Canaveral.

Explorer-18 pèse 138 livres et a pour mission principale de fournir les premières indications sur la possibilité de prévoir les perturbations solaires capables de mettre en danger la vie des équipages des futurs navires spatiaux.

Voici les informations techniques sur ce nouveau satellite : apogée : 172.243 milles; périhélie : 118 milles; période : 152 heures. La plateforme survole la terre entre les 33e degrés de latitude nord et sud. Les savants

Le Vietcong accentue son offensive

SAIGON. — Les rebelles communistes ont effectué une attaque massive en plein jour hier matin contre un camp militaire de l'armée gouvernementale du Sud-Vietnam mais ils ont dû reculer en désordre vers les frontières cambodgiennes quand des avions ont attaqué leurs positions à la bombe et au napalm.

Un porte-parole de l'armée

vants avaient prévu un apogée de 173.000 milles.

Le Centaure

L'autre succès concerne plus directement l'envoi d'un homme dans la lune puisque la fusée Saturne du premier conquérant américain de la lune. Les savants ont utilisé pour la première fois de l'hydrogène liquide, un carburant dont la puissance de poussée est de 40% supérieure à celle des combustibles habituels de fusée.

Le second étage, qui pèse près de cinq tonnes, a été mis en orbite en fin de journée. Son apogée est de 1,078 milles et son périhélie de 360 milles. Sa période est de 108 minutes.

et de l'amertume de ceux qui défient la loi et de ceux qui déversent du venin dans les veines de notre nation."

"J'espère au plus profond de moi que la tragédie et le tourment de ces journées terribles nous uniront dans une nouvelle solidarité et nous uniront dans notre chagrin."

"Faisons fermement en sorte que John Fitzgerald Kennedy n'ait pas vécu, et ne soit pas mort en vain."

américaine a précisé que 200 soldats communistes ont ouvert le feu avec des mortiers et des mitraillettes un peu avant 8 heures du matin.

Le bilan des morts et blessés serait élevé dans le camp ennemi mais on ne possède pas de chiffres.

Selon un rapport établi par les services de renseignements, l'infiltration des troupes communistes du Nord-Vietnam dans le Sud-Vietnam s'est récemment accrue.

De source militaire informée, on indique qu'il s'agit surtout d'officiers fortement entraînés ainsi que de sous-

officiers, qui constituent l'ossature même des unités Vietcong.

De même source, on ajoute qu'il s'agit d'hommes durs et "très bien entraînés". Plusieurs d'entre eux ont une longue expérience des opérations de guérilla qu'ils ont menées contre les Japonais, puis contre les Français.

De même source, on ajoute que la majorité de l'équipement en armes et munitions du Vietcong provient toujours des raids que ses unités opèrent sur les postes et les hameaux tenus par les forces gouvernementales.

Venezuela : enlèvement d'un colonel américain

CARACAS. — Le chef adjoint de la mission militaire américaine à Caracas a été enlevé hier par quatre rebelles communistes. Le State Department a précisé que le colonel James Chensault se rendait de son domicile au siège de la mission lorsque quatre individus arrêteront sa voiture et l'obligèrent à en descendre sous la menace de revolvers. Par la suite, l'ambassade américaine recevait un coup de téléphone l'avertissant de ne pas s'inquiéter au sujet du colonel dont l'enlèvement n'avait qu'un but de propagande.

Le ministre de l'Intérieur du Venezuela a déclaré hier soir que "l'enlèvement du colonel Chensault est une bombe psychologique que les communistes veulent faire éclater à la face du monde". Le ministre a ajouté que par cet enlèvement spectaculaire les "forces armées de libération nationale" ont voulu faire croire que les habitants n'étaient pas suffisamment protégés au Venezuela et que les prochaines élections ne pourraient se dérouler avec le maximum de garanties.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

LUNETTE AUDITIVE NOUVELLE ZENITH "Z-20"

DUPUIS

NOUVEL APPAREIL 1964

CLARTE ET PRECISION AVEC LE NOUVEAU "Z-20"

Le nouvel appareil ZENITH "Z-20" mince et ultra-léger dont le microphone est placé à l'avant de l'oreille. Le système acoustique est accordé scientifiquement pour assurer une plus grande clarté, un meilleur entendement. Faites-en l'essai. — Aucune obligation de votre part.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

ZENITH

LES APPAREILS AUDITIFS

• test audiométrique sans frais

• entente privée

• cordes et piles pour tous genres d'appareils

Venez ou téléphonez en composant

VI. 2-5151, poste 316

DUPUIS — TROISIÈME, STE-CATHERINE

Dupuis-Sœurs 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

Aucun versement comptant sur achats de 15.00 ou plus (Taxe de vente payable à l'achat)

AU NOUVEAU

dupuis

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h.

Succès immédiat élimine le pelletage

89⁹⁵

SUNBEAM

SOUFFLEUSE SNE-1

- Interrupteur étanche
- actionné au toucher du doigt
- neige dirigée à 90° droite, gauche
- contrôle à 4 positions jusqu'à 20 pieds
- couloir pivotant à 180°
- tarifier à vitesse 1000 t/min.
- roues réglables à 2 hauteurs
- base : pour ciment, trottoir, asphalte
- haute : pour gravier, sol inégal
- moteur Sunbeam, 1/4 c.v. 10 amp. 115 volts.

Toujours prête au travail sans effort de votre part

...façon moderne de déneiger en remédiant aux courbatures... peuvent être maniées par personnes de tous âges...

ELECTRIQUES

119⁹⁵

roues réglables jusqu'à 9 positions

Pas difficile à manier qu'une tondeuse électrique, pouvant débayer la neige jusqu'à 20 pieds au simple toucher de contact mise en marche. Pas d'essence à acheter et à entreposer ni démarrages difficiles. Une fois allées et trottoirs dégagés, la souffeuse SUNBEAM de 35 livres se suspend au mur sans effort.

(Toutes les autres caractéristiques du modèle ci-contre SNE-1).

Dupuis-Sœurs

865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

COMMANDEZ TELEPHONIQUEMENT VI. 2-6171

AUTRES APPELS VI. 2-5151